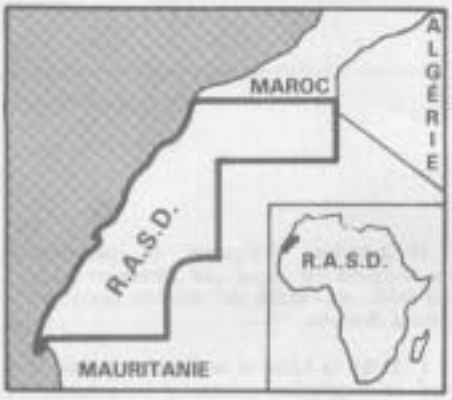


# SAHARA INFO

JANVIER-FÉVRIER 84
N° 68/8 F

Commission paritaire n° 58229

Bulletin de l'Association des Amis
de la République Arabe Sahraouie Démocratique

# POUR LA PAIX AU SAHARA OCCIDENTAL

## Déclaration commune
## Paris, le 13 mars 1984

Les organisations soussignées expriment leur inquiétude quant à l'aggravation du conflit au Sahara occidental :

— Refusant les résolutions de l'O.U.A. et de l'O.N.U. qui l'appellent à engager des négociations avec le Front Polisario en vue de l'organisation d'un référendum d'autodétermination, le Maroc concentre à nouveau des forces militaires importantes au Sahara occidental. Il met en œuvre une politique destinée à poursuivre l'occupation de ce territoire.

Les conséquences de cette obstination sont graves :

— sacrifices redoublés pour le peuple sahraoui qui défend légitimement son droit à vivre libre ;

— souffrances pour le peuple marocain dont la misère révélée par les récentes émeutes ne cesse de s'aggraver du fait du coût croissant de la guerre ;

— danger d'éclatement de l'O.U.A. ;

— menace pour la sécurité des états voisins en particulier la Mauritanie ;

— risque d'internationalisation du conflit.

Les organisations soussignées renouvellent leur soutien à la lutte menée par le peuple sahraoui sous la conduite du Front Polisario. Elles rappellent que le Sahara occidental a fait l'objet de délibérations des instances internationales : territoire colonisé par l'Espagne, il relève du principe du Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et son occupation n'est reconnue ni par l'O.N.U., ni par l'O.U.A.

Elles appellent le Maroc à se conformer aux règles du droit international sans lequel aucune paix n'est possible.

Les soussignés demandent au gouvernement français qui a approuvé les résolutions de l'O.U.A. et de l'O.N.U. d'user de toute son influence pour aider à la reprise des négociations entre le Maroc et le Front Polisario ; d'apporter son soutien aux initiatives de l'O.U.A. de favoriser la concertation entre les pays du nord-ouest africain afin de rétablir la paix au Sahara occidental et la sécurité dans la région.

A.A.R.A.S.D. - GROUPE D'ÉTUDES PARLEMENTAIRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE SUR LE SAHARA OCCIDENTAL, PARTI SOCIALISTE, PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS, PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ, FÉDÉRATION NATIONALE DES GAULLISTES DU PROGRÈS, UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE, MOUVEMENT DE LA JEUNESSE SOCIALISTE, JEUNESSE OUVRIÈRE CHRÉTIENNE, MOUVEMENT DE LA JEUNESSE COMMUNISTE DE FRANCE, C.G.T., C.F.D.T., F.E.N., S.N.E.S., A.F.A.S.P.A., CIMADE, MOUVEMENT DE LA PAIX, LES AMIS DU TCHAD, COMITÉ NATIONAL POUR L'INDÉPENDANCE ET LE DÉVELOPPEMENT.

# LE MOIS AU SAHARA

* **15-10-83** Avec la fin du mandat de six ans des députés élus en 1977, et dans l'attente d'élections législatives reportées sine die, un vide parlementaire s'installe au Maroc. Le roi Hassan II assurera le pouvoir législatif en attendant l'élection d'un nouveau parlement.

* **18-10-83** Le Président du Sénégal, Monsieur Abdou Diouf, achève sa première visite officielle de quatre jours en Algérie. Les relations algéro-sénégalaises, après sept ans de froid dus à l'appui du Président Sédar Senghor aux thèses marocaines sur la question du Sahara occidental, devraient très vite retrouver un excellent niveau tant sur le plan politique qu'économique et culturel. Un communiqué commun algéro-sénégalais souligne la nécessité d'appliquer intégralement la résolution du 19e sommet de l'O.U.A. sur la question du Sahara occidental.
— Le roi Hassan II et le Président Mitterrand ont un entretien en tête-à-tête à Paris.
— Une convention judiciaire entre le Maroc et les États-Unis est signée à Rabat.

* **20-10-83** Le Front Polisario lance un appel contre toute aide économique de la C.E.E. au Maroc au moment où le roi Hassan II recherche des aides financières en Europe. Le Front Polisario souligne que le redressement économique du Maroc passe par l'arrêt de la guerre d'agression contre le peuple sahraoui.

* **21-10-83** Le Parti démocratique de Guinée effectue une visite officielle en Algérie, visite qui consacre le rapprochement entre les deux pays et souligne leurs convergences de vue sur la question du Sahara occidental et du Tchad.

* **23-10-83** Le roi Hassan II et le Président Mitterrand se rencontrent de nouveau à Paris.

* **26-10-83** Le Maroc obtient un rééchelonnement de sa dette publique.

* **28-10-83** A Paris, Monsieur Bachir Mustapha Sayed, membre du Comité exécutif du Front Polisario, déclare qu'il n'y aura pas de 20e sommet de l'O.U.A. si la résolution du 19e sommet ne reçoit pas un début d'exécution.

* **29-10-83** Le chef de l'État des Émirats arabes poursuit sa médiation entre Alger et Rabat afin d'assainir le climat en vue de la réunion du prochain sommet arabe.
— Monsieur Mitterrand effectue une visite officielle en Tunisie.

* **2-11-83** L'armée marocaine, au cours d'une opération de ratissage entre Smara et Tifariti dans laquelle elle a engagé 18 000 hommes, se heurte à l'A.L.P.S. et subit de lourdes pertes en hommes et en matériel.

* **7-11-83** Le Président Chadli Bendjedid déclare que « le problème du Sahara occidental n'est ni marocain ni algérien mais africain. Nous aidons le peuple sahraoui comme nous aidons les peuples de Namibie et d'Afrique du Sud. » « Le Maghreb ne peut se faire au détriment d'aucun peuple » a-t-il encore ajouté.
— Le Président Chadli arrive à Paris pour une visite officielle de plusieurs jours.

* **8-11-83** Monsieur Mauroy estime que le voyage en France du président Chadli Bendjedid témoigne de la confiance retrouvée et d'une coopération rénovée.

* **9-11-83** A l'O.N.U., Monsieur M'Hamed Boucetta, ministre marocain des Affaires étrangères, réaffirme l'engagement du Maroc en faveur d'un référendum au Sahara occidental et son refus de négocier directement avec le Front Polisario.

* **13-11-83** L'Assemblée générale de l'O.N.U. approuve par consensus un projet de résolution sur le Sahara occidental qui exhorte le Maroc et le Front Polisario à négocier en vue de créer les conditions pour un référendum pacifique et juste en vue de l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

* **14-11-83** L'Équateur reconnaît la R.A.S.D..

* **25-11-83** Analysant le mémorandum adressé à l'O.N.U. par Hassan II sur la question du Sahara occidental, El Moudjahid estime que selon le souverain marocain le Front Polisario ne deviendrait légitime qu'après le référendum et que selon ce raisonnement tout mouvement de libération est illégitime.

* **30-11-83** La Mission de l'O.U.A. chargée de faire sortir de l'impasse la question du Sahara occidental rencontre M. Abdelaziz après s'être rendue au Maroc.

* **1-12-83** Un gouvernement de coalition et de transition est formé au Maroc. Le gouvernement dirigé par Monsieur Karim Lamrani, directeur de l'O.C.P., regroupe six des principaux partis politiques représentés par leurs secrétaires généraux en qualité de ministres d'État sans portefeuille. Les partis représentés sont l'Istiqlal avec Monsieur M'Hamed Boucetta, l'Union constitutionnelle avec Monsieur Maâti Bouabid, le mouvement populaire avec Monsieur Mahjoubi Aherdane, le parti national des indépendants avec Monsieur Ahmed Osman, le parti national démocrate avec Monsieur Arsalan El Jadidi et l'U.S.F.P. avec Monsieur Abderrahim Bouabid. La participation au pouvoir de l'U.S.F.P. qui était dans l'opposition depuis 23 ans constitue l'élément majeur de la constitution du nouveau gouvernement.

* **4-12-83** Monsieur Penne, conseiller de M. Mitterand pour les affaires africaines, effectue un voyage de 48 heures au Maroc.

* **8-12-83** Monsieur Abderrahim Bouabid, premier secrétaire de l'U.S.F.P. (parti dans l'opposition pendant 23 ans au Maroc), estime que « sauvegarder l'entité nationale et agir pour que le processus démocratique devienne crédible » constituent les raisons essentielles pour lesquelles l'U.S.F.P. a décidé de participer au nouveau gouvernement.
La B.E.I. accorde un prêt de 15 millions de dollars au Maroc pour réaliser un projet électrique qui bénéficie aussi de financements de la France, de l'Arab Fund et de l'Abu Dhabi Fund.

* **14-12-83** Le Prince Jean de Bourbon, père du Roi d'Espagne, effectue un voyage de trois jours à Rabat et est reçu par le Roi Hassan II.

* **15-12-83** Les présidents mauritanien et tunisien signent à Tunis le protocole d'adhésion de la Mauritanie au traité maghrébin de fraternité et de concorde conclu le 19 mars 1983 entre la Tunisie et l'Algérie.
La société américaine Panhandle Eastern Corporation suspend le contrat d'achat de gaz algérien qu'elle avait signé en 1975 avec la société algérienne Sonatrach.

* **16-12-83** Une délégation du parlement ouest-allemand est reçue par Monsieur Salem Ould Salek, responsable des relations extérieures du Front Polisario.

* **17-12-83** La Libye et la Tunisie signent un accord de coopération concernant les infrastructures électrique et routière des deux pays.

* **20-12-83** La Libye demande à adhérer au traité maghrébin de fraternité et de concorde déjà signé par la Tunisie, la Mauritanie et l'Algérie. L'Algérie accueille avec satisfaction cette demande et le Maroc l'accueille défavorablement.

* **22-12-83** Selon le Front Polisario une offensive militaire marocaine d'une ampleur sans précédent menée par plus de 25 000 hommes est déclenchée dans la région de Bou Craa en direction d'Amgala. Des combats très violents ont lieu entre l'A.L.P.S. et les F.A.R.

* **25-12-83** Dans les eaux territoriales de la R.A.S.D., l'A.L.P.S. incendie un bateau de pêche appartenant à une société mixte Maroc-Sud Corée.

* **27-12-83** Le ministre marocain des Télécommunications est reçu à Nouakchott par le chef de l'État mauritanien. Depuis la rupture des relations diplomatiques en mars 1981, c'est la 2e fois qu'un émissaire officiel marocain rencontre le président mauritanien.

* **28-12-83** Le roi Hassan II annonce de nouvelles mesures économiques destinées à redresser la situation financière.
— La Mauritanie ne modifie pas sa position sur la question du Sahara occidental, mais pourrait reconnaître la R.A.S.D. si aucune voie n'est ouverte pour permettre au peuple sahraoui d'exercer librement et effectivement son droit à l'autodétermination.

* **29-12-83** A la veille de l'expiration du délai fixé par l'O.U.A. pour l'application du plan de paix au Sahara occidental, Monsieur Abdelaziz appelle les chefs d'état africains à tirer les conclusions qui s'imposent sur le refus du Maroc d'appliquer intégralement la résolution du 19e sommet de l'O.U.A.

* **31-12-83** L'A.L.P.S. attaque les F.A.R. à Khechbiyine à 70 km à l'est de Boucraa tuant une centaine de soldats marocains. L'attaque intervient alors que le Roi Hassan II persiste dans son refus de paix.
Le ministre des Affaires étrangères de l'Éthiopie déclare qu'en raison des positions marocaines, les tentatives organisées avant le 31-12-83 d'un référendum d'autodétermination du peuple du Sahara occidental ont échoué.

* **10-1-84** Une délégation du parti ouest allemand S.P.D. se rend en territoires libérés sahraouis.

* **12-1-84** Le Maroc franchit une nouvelle escalade dans la poursuite de la guerre en tentant de construire une nouvelle portion de mur vers Amgala.
L'A.L.P.S. lance plusieurs attaques très violentes dans le secteur d'Amgala.

* **23-1-84** Durant plusieurs jours des émeutes ont lieu au Maroc dans les villes de Nador, Tétouan, Al Hoceina, Fès..., faisaient plusieurs dizaines de morts.

# R.A.S.D., SOUTIENS DÉCISIFS

## Nouvelles reconnaissances de la R.A.S.D.

L'Équateur a reconnu la R.A.S.D. le 14 novembre 1983.

La Mauritanie le 27 février 1984.

La Haute-Volta le 4 mars 1984.

*Ce qui porte le nombre total des reconnaissances à 57.*

## Sommaire


Le mois au Sahara ..... 2
Éditorial ..... 3
Sahara occidental
Le verrouillage diplomatique, par Maurice Barbier ..... 4-5
Un colloque international de juristes sur la R.A.S.D. ..... 6
Dossier « Les Phosphates », par Philippe Riche ..... 7 à 14
La compartimentation du territoire de la R.A.S.D. ..... 15
IXe coordination européenne des comités de soutien au peuple sahraoui ..... 15
Projet de centre de formation professionnelle ..... 16
Entretien avec J.-Claude Bruffaerts ..... 17
La vie de l'association ..... 18-19
Le mot du Front ..... 20


Le 27 février la Mauritanie reconnaît la R.A.S.D. Le 4 mars la Haute-Volta en fait autant. Ce sont donc aujourd'hui 57 pays qui ont établi des relations officielles avec l'État sahraoui, dont 29 en Afrique.

Ces succès diplomatiques sont importants. Ceci pour deux raisons.

Tout d'abord, ces deux nouvelles reconnaissances — d'autres sont attendues — confirment une nouvelle fois la légitimité de la lutte dirigée par le Front Polisario pour l'existence d'un État Sahraoui indépendant. Elles renforcent donc la décision du gouvernement sahraoui de participer, en tant que 51e État membre de l'O.U.A., au prochain Sommet africain qui doit se tenir à Conakry.

En effet, face au non respect par le roi Hassan II de la dernière résolution adoptée par l'O.U.A., qui prévoyait l'organisation d'un référendum avant le 31 décembre 1983, les Sahraouis n'ont plus aucune raison de maintenir leur retrait provisoire de l'O.U.A., précisément décidé en 1983 pour faciliter l'adhésion du Maroc au plan de Paix africain.

Ensuite, ces succès interviennent à un moment où le Maroc vient de se lancer depuis le mois de décembre dans une offensive militaire importante en construisant un nouveau mur de Bou Craa jusqu'à la frontière mauritanienne, en passant par Amgala. L'objectif est double : tenter d'éliminer le Front Polisario et brandir contre la Mauritanie la menace de représailles si cette dernière soutient les Sahraouis.

C'est précisément le soutien qu'a choisi le gouvernement mauritanien, en reconnaissant la R.A.S.D., dénonçant ainsi implicitement l'occupation militaire que subit cet État voisin, et allié naturel.

Il faut donc s'attendre à d'importants événements au cours des prochains mois, et à une aggravation de la situation.

C'est la raison pour laquelle de nombreuses organisations françaises viennent de lancer un appel commun « *Pour la Paix au Sahara Occidental* », afin de contribuer dans les prochaines semaines à une mobilisation et une sensibilisation de l'opinion publique à la mesure de la nouvelle situation qui existe depuis peu dans le nord-ouest africain.

# Sahara occidental : le verrouillage diplomatique

Par MAURICE BARBIER*

**Analysant la dernière résolution de l'O.N.U. sur le Sahara occidental, Maurice Barbier montre comment elle réalise un verrouillage efficace de la situation diplomatique et contraint le Maroc à engager des négociations directes avec le Front Polisario, sous peine de prolonger indéfiniment une guerre coûteuse et de plonger l'Organisation de l'unité africaine dans une nouvelle crise.**

Le problème du Sahara occidental continue à avancer à petits pas, doucement mais sûrement. La récente résolution adoptée par la quatrième commission de l'Assemblée générale de l'O.N.U., le 17 novembre, en est un nouvel exemple. Après la résolution de l'O.U.A. lors du sommet d'Addis-Abeba en juin dernier, qui désignait les deux parties au conflit — le Maroc et le Front Polisario — et les invitait à engager des « *négociations directes* » en vue de parvenir à un cessez-le-feu et à un référendum d'autodétermination, on attendait vivement la position des Nations unies sur cette question qui a fait l'objet d'une intense activité diplomatique dans les mois précédents.

Depuis le début du conflit saharien, l'O.N.U. et l'O.U.A. ont eu une action différente mais complémentaire. La première affirmait avec force et constance, surtout depuis 1979, les principes à appliquer dans cette affaire de décolonisation : le droit du peuple du territoire à l'autodétermination et à l'indépendance, la légitimité de sa lutte armée et la nécessité d'une solution politique grâce à des négociations directes entre le Maroc et le Front Polisario, ce dernier étant reconnu comme le représentant du peuple sahraoui. La seconde s'efforçait d'élaborer, d'une manière prudente et progressive, une solution pratique permettant au peuple du Sahara d'exercer son droit à l'autodétermination : à cet effet, elle proposait un mode de règlement comportant un cessez-le-feu, un référendum et des négociations entre les parties intéressées, mais sans désigner celles-ci — du moins jusqu'en juin dernier. Or, en 1983, les deux organisations sont parvenues à des positions identiques, au terme d'un processus subtil de collaboration mutuelle, où chacune permettait à l'autre de progresser dans la voie d'une solution juste : l'O.N.U. a repris purement et simplement la résolution adoptée par l'O.U.A. au sommet d'Addis-Abeba, et elle l'a fait en utilisant la même procédure, celle du consensus. Mais, si le contenu de la décision et la méthode suivie sont les mêmes, on peut se demander quelle est la nouveauté et où est le progrès. La réponse à cette question exige une analyse approfondie de ce qui s'est passé récemment aux Nations unies.

Jusqu'en 1983, il y avait un certain décalage entre les positions prises par l'O.N.U. et celles adoptées par l'O.U.A., les premières allant plus loin que les secondes, mais rencontrant l'opposition déterminée de plusieurs États, dont le Maroc. Ainsi, en novembre 1982, l'O.N.U. avait déjà désigné les deux parties au conflit — Maroc et Polisario — et les avait invitées à engager des négociations en vue de conduire à un cessez-le-feu et de permettre l'organisation d'un référendum d'autodétermination. Mais cette résolution n'avait pas fait l'unanimité, car plusieurs pays s'y étaient opposés, notamment le Maroc, les États-Unis, le Sénégal et la Guinée, tandis que d'autres s'abstenaient, en particulier la France et l'Espagne. Or, en juin 1983, pour sortir l'O.U.A. de la crise provoquée par l'admission de la R.A.S.D. et pour permettre la tenue du sommet d'Addis-Abeba après les deux échecs de Tripoli, le Maroc a dû faire des concessions, c'est-à-dire accepter que soient clairement désignées les parties au conflit et qu'elles soient exhortées à engager des négociations directes.

Cinq mois plus tard, alors que l'O.N.U. reprenait textuellement la résolution de l'O.U.A., il était impossible de revenir sur ces concessions sans mécontenter les pays africains, notamment les artisans du compromis d'Addis-Abeba qui avaient dénoué la crise de l'organisation panafricaine. Il n'était guère possible non plus de voter sur la résolution proposée et, comme celle-ci avait été adoptée par consensus à l'O.U.A., on fit de même à l'O.N.U. La résolution de novembre 1983 est, en substance, la même que celle de l'année précédente, mais, à la différence de celle-ci, elle ne rencontre plus aucune opposition aux Nations unies : tel est le progrès accompli d'une année à l'autre. Il n'a été possible que grâce à la crise de l'O.U.A., pour le dénouement de laquelle le Maroc a dû payer le prix exigé. C'est pourquoi ce progrès paraît irréversible, car il est désormais impossible de le remettre en question sans provoquer une nouvelle crise en Afrique et risquer la paralysie de l'O.U.A.

Il faut, cependant, s'interroger sur la procédure suivie tant à l'O.N.U. qu'à l'O.U.A., c'est-à-dire sur la technique du consensus, qui comporte des avantages évidents, mais aussi des inconvénients réels. Tout d'abord, cette méthode, qui est presque la règle aux sommets panafricains, est plus rare aux Nations unies, où son utilisation est plus limitée. Elle n'a pas tout à fait la même signification ici et là : dans le premier cas, elle exprime habituellement un accord sur un compromis politique ; dans le deuxième, elle sert surtout à se prononcer sur des sujets techniques ou des questions secondaires. Dans l'affaire du Sahara occidental, le consensus de l'O.N.U. se rapproche de celui de l'O.U.A. : il a la même signification politique et correspond à un accord sur un compromis.

Dans les deux cas, cette méthode avait l'avantage d'éviter un vote explicite et donc une division de l'organisation ou une opposition de certains États. A l'O.N.U., elle a permis aux pays ayant voté contre la résolution de novembre 1982 d'accepter, sans perdre la face, celle de novembre 1983 ou, du moins, de ne pas s'y opposer. L'évolution est particulièrement significative pour quatre pays, dont le rôle est essentiel : le Maroc, malgré ses dénégations embarrassées, les États-Unis, qui sont déjà entrés en période électorale, le Sénégal, qui fut l'un des artisans du compromis d'Addis-Abeba, et la Guinée, qui doit présider l'O.U.A. l'an prochain et recevoir son vingtième sommet. La technique du consensus convenait également à la France, qui entendait soutenir les décisions de l'O.U.A. sur le Sahara et envisageait donc de voter pour la résolution présentée à l'O.N.U. : elle lui a permis d'apporter son appui à ce texte, tout en évitant un désaccord ouvert avec le Maroc.

Mais cette méthode n'est pas sans inconvénients, aussi bien à l'O.U.A. qu'à l'O.N.U., car elle a pour effet — sinon pour fonction — de masquer le degré réel d'engagement des États membres. Ceux-ci peuvent s'engager soit

d'une manière totale et profonde, soit avec prudence et modération, soit seulement en apparence et avec des réserves. Effectivement, à New York comme à Addis-Abeba, le Maroc n'a pas manqué de faire des réserves sur le compromis élaboré. Dans les deux cas, celui-ci se réfère à la résolution adoptée par le sommet de Nairobi en juin 1981, qui prévoit un cessez-le-feu et un référendum au Sahara occidental, mais qui ne désigne pas les deux parties au conflit et ne les invite pas à négocier. Le Maroc entend s'appuyer sur ce texte pour refuser toute discussion avec le Front Polisario et organiser un référendum.

En fait, ce raisonnement ne peut convaincre, car, tout en mentionnant la résolution de Nairobi, l'O.N.U. fait sienne celle d'Addis-Abeba en la reprenant intégralement à son compte. Il ne peut donc y avoir aucun doute à ce sujet : l'O.N.U. et l'O.U.A. ont désormais une position identique — et pratiquement unanime grâce au consensus — sur la question du Sahara occidental. Cette position exprimée par le texte d'Addis-Abeba, consiste à exhorter le Maroc et le Front Polisario à « *entreprendre des négociations directes en vue de parvenir à un cessez-le-feu* » et de créer les conditions nécessaires pour un référendum d'autodétermination, se déroulant « *sans aucune contrainte administrative ou militaire sous les auspices de l'O.U.A. et des Nations unies* ». Du point de vue diplomatique, la situation paraît donc solidement verrouillée et ne semble laisser aucune échappatoire au Maroc.

Les résolutions adoptées par l'O.U.A. et l'O.N.U. en 1983 indiquent clairement la voie à suivre pour résoudre le problème saharien. Mais, par elles-mêmes, elles ne peuvent réaliser la solution qu'elles préconisent sans la collaboration loyale du Maroc. Certes, celui-ci a fait des concessions pour permettre à l'O.U.A. de sortir de sa crise. Il a même eu des contacts discrets avec trois dirigeants sahraouis, à Alger, en mars dernier. Mais, en septembre, il a refusé de discuter avec le Front Polisario lors de la réunion du comité chargé de mettre en œuvre les décisions de l'O.U.A., et il semble persister dans cette attitude négative. Les compromis adoptés par consensus tant à Addis-Abeba qu'à New York risquent, en raison d'une certaine ambiguïté habilement entretenue par Rabat, de conduire à une sorte d'équilibre ingénieux, figeant la situation actuelle et empêchant toute évolution réelle. On se contenterait alors de gérer adroitement le conflit, c'est-à-dire de le maintenir dans des limites acceptables pour les principaux protagonistes.

Comme le filet diplomatique se resserre inexorablement sur le Maroc, celui-ci adopte une double attitude pour faire face à l'avenir. D'une part, Hassan II cherche toujours à tirer profit du conflit saharien pour renforcer l'unité nationale, en mettant en place un gouvernement d'union nationale, rassemblant les divers partis — sauf le Parti du progrès et du socialisme (communiste) — et chargé d'organiser des élections législatives. Il élargit ainsi la base de son pouvoir, en associant à sa politique les partis d'opposition toujours tentés par la surenchère, tandis que l'armée est soigneusement reprise en main depuis la mort brutale du général Dlimi. L'union sacrée est donc consolidée autour du roi, pour défendre un même objectif : garder le Sahara occidental, malgré les graves conséquences économiques et sociales de la guerre. D'autre part, Hassan II compte sur ce consensus intérieur pour résister aux pressions extérieures. Pour le moment, alors que l'Éthiopie, qui soutient le Polisario, préside l'O.U.A. et son comité de mise en œuvre, il a tout intérêt à temporiser, en attendant des jours meilleurs. Ceux-ci pourraient d'ailleurs venir dès le milieu de 1984, quand la Guinée, fidèle alliée de Rabat, remplacera l'Éthiopie à la tête de l'O.U.A. et de son comité. Celui-ci pourrait alors être tenté d'organiser, de connivence avec le Maroc, un référendum truqué au Sahara, d'autant plus que seuls deux de ses six membres (le Mali et la Tanzanie) soutiennent vraiment le Front Polisario.

MAIS, avant qu'on puisse envisager cette éventualité, de nouveaux affrontements sont à prévoir, à la fois militaires et diplomatiques. Après l'échec du plan de règlement proposé par l'Algérie dans le cadre du Grand-Maghreb et le refus obstiné du Maroc de négocier avec le Polisario, les dirigeants sahraouis, qui avaient observé une trêve depuis plus d'un an, ont repris la lutte armée, obligeant le Maroc à maintenir d'importantes forces militaires au Sahara et à reconduire des dépenses désormais insupportables pour le pays. En même temps, si les négociations demandées par l'O.U.A. et l'O.N.U. ne s'engagent pas, le Front Polisario ne pourra qu'en tirer les conséquences politiques : la R.A.S.D., qui a été admise à l'O.U.A. en février 1982 et qui s'est retirée « *volontairement et provisoirement* » du sommet d'Addis-Abeba en juin dernier, pourrait reprendre sa place à l'O.U.A., soit lors de son prochain Conseil des ministres, en février 1984, soit lors du sommet de Conakry, prévu pour la fin du mois de mai. Cela entraînerait évidemment une nouvelle crise de l'organisation panafricaine, qui serait derechef divisée et paralysée comme en 1982. Cette crise serait encore plus grave que la précédente, car la solution de compromis laborieusement trouvée cette année à Addis-Abeba ne serait plus possible, parce qu'elle ne serait plus crédible. Dans ces conditions, on voit combien la voie est désormais étroite pour le Maroc et comment l'étau se resserre pour le contraindre à négocier avec le Front Polisario, faute de quoi de sérieuses difficultés sont de nouveau en perspective.

*(1) Cf. « Le Conflit du Sahara occidental », Maurice Barbier, L'Harmattan, 1982, Paris, p. 321-351.*

** Cet article est paru dans l'« Afrique-Asie » du 2 janvier 1984.*


## COMMANDEZ, AU TARIF SPÉCIAL POUR ADHÉRENTS :

- La brochure du *5e Congrès du Front Polisario* 25 F (port compris).
- « *1973-1983 : dix ans de lutte* », le recueil édité par le Front Polisario à l'occasion du 20 mai 1983 et qui fait la synthèse des acquis sur les plans militaires, diplomatiques, de l'éducation, de la santé... 40 F (port compris).
- « *Le Groupe National de Chants et Danses El Ouali* », l'histoire de la troupe qui effectua une tournée européenne au printemps, les thèmes des chansons, la culture des anciens au service de la résistance d'un peuple, des instruments d'aujourd'hui pour une lutte d'aujourd'hui 25 F (port compris).
- « *Le conflit du Sahara occidental* » par Maurice Barbier 140 F (port compris).

Adressez vos commandes à l'Association « les Amis de la R.A.S.D. » — B.P. 244 — 75227 PARIS CEDEX 05.

# Un colloque international de Juristes sur la RÉPUBLIQUE ARABE SAHRAOUIE DÉMOCRATIQUE

Le Comité d'organisation et les avocats qui ont effectué une mission internationale de juristes du 25 au 29 août 1983 dans le territoire où sont situées les wilayas d'El Ayoun et de Smara, organisent avec le concours d'organisations non gouvernementales de juristes et de différentes personnalités du monde juridique, un colloque international portant sur la situation qui s'est instaurée au Sahara occidental après la constitution de la République Arabe Sahraouie Démocratique.

1 — LES FONDEMENTS JURIDIQUES

*a)* Le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.
*b)* La violation des droits de l'homme dans cette partie de l'Afrique et l'affirmation de la souveraineté nationale.
*c)* Les décisions de l'O.U.A. et de l'O.N.U. sur le Sahara occidental.

2 — LES STRUCTURES INSTITUTIONNELLES

*a)* Analyse institutionnelle des structures juridiques de la R.A.S.D.
*b)* Le fonctionnement actuel des institutions dans les territoires libérés et dans les territoires où vivent les réfugiés sahraouis.

Les exposés seront accompagnés de témoignages de personnes ayant participé à des missions ou s'étant déjà rendues sur le territoire de la R.A.S.D.

Les organisateurs souhaitent que ce colloque donne lieu à des analyses approfondies et rigoureuses des réalités existantes.

En effet malgré la volonté du Gouvernement Royal Marocain de priver le peuple sahraoui de tous les caractères de son identité, celui-ci résiste et se prononce chaque jour davantage contre l'occupation et en faveur de l'indépendance.

La répression ne fait que renforcer la conscience nationale et le désir des Sahraouis de mener à bien le combat pour la libération.

C'est la raison pour laquelle la structure étatique et l'organisation administrative ont une telle importance et sont privilégiées par le Front Polisario et le Gouvernement de la R.A.S.D.

Le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui réaffirmé par de nombreuses résolutions de l'O.N.U. et par l'avis de la Cour Internationale de Justice du 16 octobre 1975 est un acquis.

L'organisation constitutionnelle et administrative que nous avons rencontrée est la preuve de l'existence d'une nation et d'une République fonctionnant dans le cadre de structures constitutives d'un état de droit.

Cette réalité est confortée sur le terrain par les combats actuels d'une armée qui contrôle déjà la plus grande partie du territoire sahraoui.

Le colloque international devrait être un nouveau maillon pour faire cesser la politique d'intransigeance du Maroc, en contradiction avec ses propres engagements et afin que justice soit rendue, dans le respect strict du Droit International.

Bien entendu, il est souhaitable qu'outre les juristes qui se rencontreront à Paris, se trouvent également tous les adhérents de l'association qui en auront la possibilité.

Il s'agira là de beaucoup plus que d'une simple action de solidarité.

Francis JACOB

# LES PHOSPHATES : enjeu de la guerre au Sahara occidental avenir de la R.A.S.D.

*Depuis l'accession du Maroc à l'indépendance, le régime marocain revendique de vastes territoires qui incluent une partie importante de l'ouest saharien. Ainsi, en envoyant ses troupes envahir le Sahara occidental en octobre 1975, le roi Hassan II réalisait un vieux rêve. Il y était encouragé par les gouvernements des États-Unis et de la France qui avaient plusieurs motifs de soutenir l'expansionnisme marocain : motif économique avec les richesses du Sahara occidental, stratégique avec la position du Sahara occidental à l'extrême nord-ouest africain et politique avec la confrontation entre pays producteurs de matières premières et pays riches consommateurs de ces mêmes matières premières.*

→

En effet, le sous-sol du Sahara occidental renferme de nombreuses ressources minérales : pétrole, fer, cuivre, antimoine, phosphates ; ces derniers ont été exploités durant la colonisation espagnole. Actuellement, ils représentent un enjeu politique et économique considérable. Les phosphates, en effet, sont source de profits énormes comme toutes les matières premières, et représentent, un enjeu politique notoire : contrôler les phosphates c'est contrôler en partie le marché alimentaire mondial, l'agriculture dépendant de plus en plus des engrais phosphatés.

D'autre part en s'emparant des phosphates du Sahara occidental, le Maroc s'octroierait un quasi monopole sur le marché mondial de cette matière première : il est le premier exportateur et possède plus de la moitié des réserves mondiales de phosphates. A cela vient s'ajouter la possibilité d'extraire des phosphates de l'uranium, (que ceux-ci contiennent en leur sein), uranium dont l'intérêt n'est plus à démontrer.

## I. Géologie des phosphates

La spécificité des phosphates et leur intérêt résultent de la présence en leur sein de phosphore. Le phosphore, corps simple, se situe dans l'ordre d'abondance des éléments de l'écorce terrestre au 11e rang. La teneur moyenne de celle-ci en phosphore est estimée à 0,2 %, valeur tout à fait moyenne car certaines roches sont composées pour l'essentiel de minéraux phosphatés. Il en existe environ 200 variétés, mais les plus importants appartiennent au groupe de l'apatite. C'est un phosphate de calcium dont la forme structurale de base est Ca5 (PO4, CO3) 3(F, C1, 04). Dans les minerais sédimentaires, l'apatite à l'œil nu est quasi amorphe et au microscope elle se révèle être cryptocristaline.

L'apatite constitue l'essentiel des minerais de phosphates dont les gisements sont de 4 types : sédimentaires, ignés, sous-marins et les guanos.

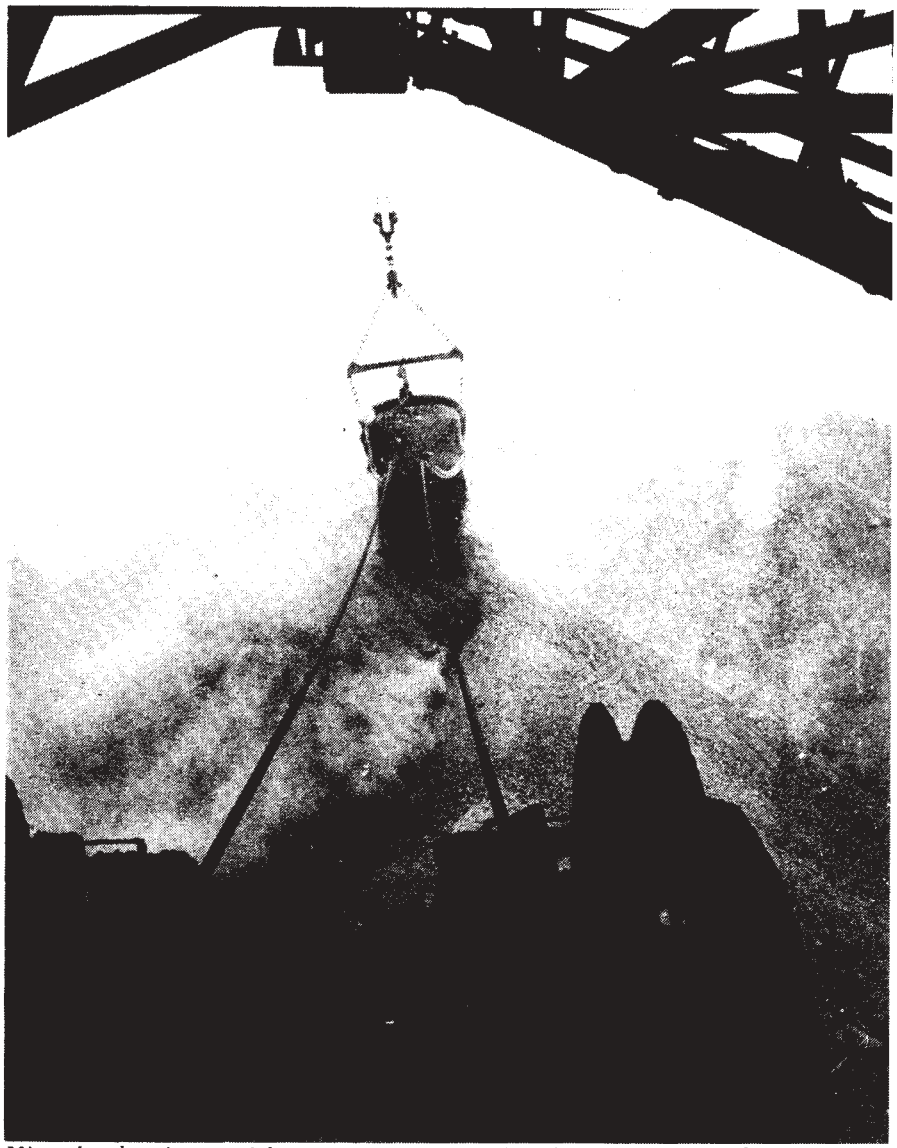

*Mine de phosphate à ciel ouvert au temps de la colonisation espagnole*

Les phosphates d'origine sédimentaire fournissent 80 % des minerais exploités actuellement. Ils sont le résultat d'un long cycle du phosphore dans le temps et l'espace. Celui-ci entre dans une grande boucle géochimique qui utilise un immense volume à l'échelle de la terre et se répartit dans le temps en plusieurs dizaines de millions d'années. Le phosphore est utilisé en permanence par les animaux et les plantes et après un long cheminement terrestre, il finit dans l'océan. Dans ce milieu, une grande partie du phosphore (sous forme de phosphates) sort des cycles biologiques étant entraîné dans les zones profondes et sédimentaires avec la mort des êtres vivants. La matière organique se décompose alors par oxydation où sous l'action des bactéries, le phosphate est libéré dans l'eau. Il s'emmagasine dans les eaux froides et denses du fond des océans. Ces eaux connaissent par ailleurs une très lente circulation qui remonte les phosphates vers la surface. Là, ils précipitent et se déposent dans les sédiments du plateau continental qui émergent régulièrement en raison des mouvements du plancher océanique. C'est ainsi que l'on retrouve des gisements (exploitables ou non) au Mexique, Pérou, États-Unis, Maroc, Moyen Orient, Venezuela, Caraïbes, en R.A.S.D., Tunisie, Colombie...

Les phosphates sédimentaires présentent des aspects variés qui les rendent difficiles à reconnaître à l'œil nu. Ils sont formés de grains de différentes tailles, de nodules, de débris de fossiles de couleurs et d'aspects variés. De plus les niveaux phosphatés sont intimement associés aux roches sédimentaires : calcaires, argiles, sables...

Les phosphates d'origine ignée ou éruptive ne sont pas négligeables et sont localisés essentiellement en Afrique du Sud et dans la presqu'île de Kola en U.R.S.S., du moins ceux actuellement exploités. Ils fournissent 15 % des minerais exploités. Ils dérivent des roches ayant subi une fusion dans la croûte terrestre (granit par exemple) avant de se mettre en place, sous forme d'intrusions dans les parties supérieures de la croûte. C'est à la périphérie de ces intrusions dans les filons que s'accumule l'apatite de façon notable.

Quant aux gisements de type guano, ils sont issus de la réaction des déjections animales (oiseaux) contenant des phosphates sur la roche réceptrice. Si cette roche est calcaire les accumulations peuvent alors présenter un intérêt : 2 % des phosphates extraits proviennent des gisements de ce type.

Enfin, il faut noter les gisements

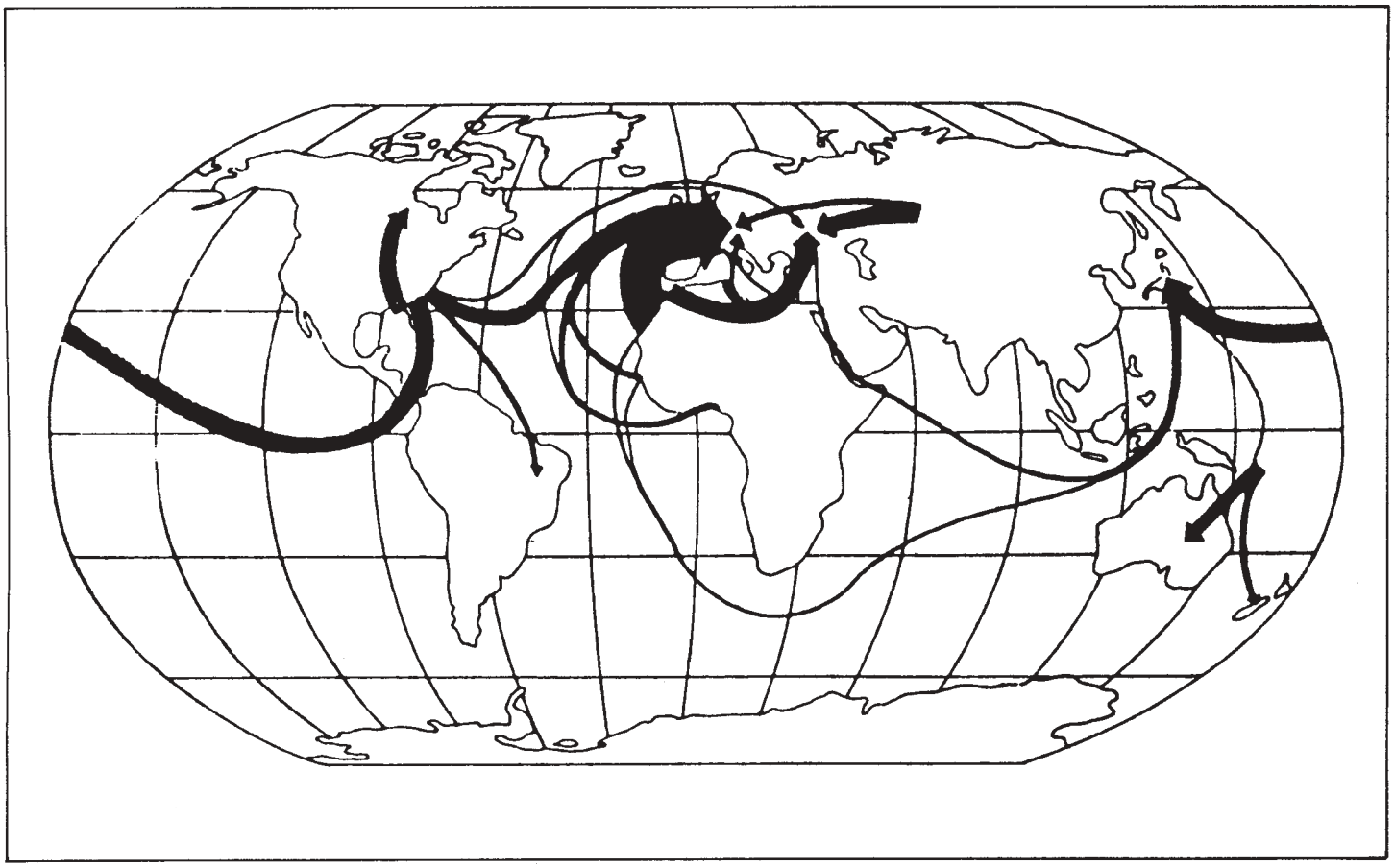

*Les grands courants de phosphates à travers le monde*

sous-marins constitués par des nodules phosphatés largement distribués sur le plateau continental. L'accumulation principale de ces nodules se situerait au large des côtes occidentales d'Afrique et d'Amérique. Les nodules renfermeraient 30 % de phosphates et leur exploitation n'apparaît pas pour l'instant économiquement rentable.

N.B. : Une source non négligeable mais relativement faible néanmoins de phosphates est fournie par la sidérurgie dont ils représentent un sous-produit des coulées de fonte. Si la teneur en phosphate dépasse 15 %, ils sont récupérés et utilisés comme engrais sous le nom de scories.

**Géologie des phosphates de la R.A.S.D.**

Le gisement actuellement exploitable des phosphates de la R.A.S.D. se situe à Bou Craa dans la Saguiet El Hamra, à 100 km au sud d'El Aïoun capitale de la R.A.S.D. Stratigraphiquement les phosphates se sont déposés à la fin de l'ère secondaire et au début de l'ère tertiaire (paléocène) durant 15 à 20 millions d'années. Les couches épaisses de plusieurs mètres sont horizontales et renferment environ 70 % de phosphates ce qui est une excellente teneur. Elles sont situées à une faible profondeur et les morts terrains y sont peu importants. Le minerai se présente sous la forme de phosphorénite c'est-à-dire de sable très fin, voir pulvérulent, phosphatier et meuble. La gangue, la fraction sans phosphates, y est beaucoup plus faible que dans maints autres gisements. Il est possible que le minerai renferme du chlore ce qui le rendrait impropre à certains usages mais n'affecte en rien son intérêt économique. La présence d'uranium, dans les phosphates marocains (géologiquement très proche) si elle s'avérait rentable ne pourrait que renforcer cet intérêt.

Les analyses géochimiques du minerai de Bou Craa donnent les résultats suivants : P205 : 35 %, Si02 : 8 %, Al203 : 0,7 %, Fe203 : 0,3 %, Ca O : 50 %, F : 3,4 %, MgO + Na20 + K20 + CO2 + SO3 : 2,8 %. Comparé à un échantillonage de 26 minerais venant de 17 pays, le minerai de Bou Craa se place en 7e position pour sa teneur en P2O5.

**Extraction et enrichissement du minerai**

L'industrie extractive qui exploite les minerais phosphatés en manipule plusieurs millions de tonnes par an sur un seul site et utilise pour celà des procédés mécaniques puissants : draglines à godets de 50 m³, roues-pelles capables d'extraire 800 m³ à l'heure, camions de 100 à 200 tonnes de charges utiles...

L'extraction se fait soit à ciel ouvert (Bou Craa) soit en mines souterraines (Maroc). Les principaux paramètres qui décident du mode d'extraction sont : la régularité et la disposition des couches dans l'espace, l'épaisseur des couches stériles, l'importance du gisement. L'extraction entre pour 50 % dans le prix de revient d'une tonne extraite. Les minerais actuellement extraits contiennent au minimum 10 % de P205 (cas limite en Floride). En fait la teneur moyenne minimale est de 20 % à 25 % de P205 et les minerais contiennent généralement 28 % de P205. Une fois extrait, le minerai est concentré sur place. Il est enrichi par : séchage simple, dépoussiérage, séparation granulométrique, broyage, calcination puis lavage pour réduire sa teneur en CaCO3 (calcaire), flottation pour éliminer la silice (Si02). Toutes ces opérations entrent pour 25 % dans le coût de revient et donnent en final ce que l'on appelle un concentré marchand de phosphate de calcium dont la teneur moyenne est de 34 % de P205.

## II. Production, consommation et réserves mondiales des phosphates

**Production mondiale de phosphates**

La production mondiale évaluée en millions de tonnes est passée de 3,5 en 1900 à 50 en 1963 pour atteindre 132 en 1980. Comparée à d'autres productions minérales du même domaine, cette quantité est un peu supérieure à celle du sel mais inférieure à celle de la chaux. Les principaux pays producteurs sont les États-Unis, l'U.R.S.S., le Maroc, puis la Chine, la Tunisie, le Togo et la Jordanie.

**Exportations mondiales de phosphates**

Les principaux pays exportateurs de phosphates sont le Maroc, les États-Unis, l'Océanie et la Jordanie.

**Importations mondiales de phosphates**

Les grands pays importateurs de phosphates sont les pays occidentaux : l'Europe de l'Ouest (60 %), l'Asie (15 %), l'Amérique du Nord (10 %).

**Réserves de phosphates**

Les réserves mondiales de phosphates actuellement exploitables sont considérables. Elles représentent plusieurs siècles de consommation. Elles sont possédées à 60 % par le Maroc. La Chine, la R.A.S.D. et les États-Unis possèdent chacun 10 % des réserves mondiales actuellement connues.

| | |
|---|---|
| Maroc | 60 milliards de tonnes |
| Chine | 10 milliards de tonnes |
| R.A.S.D. | 10 milliards de tonnes |
| U.S.A. | 10 milliards de tonnes |
| U.R.S.S. | 6 milliards de tonnes |
| Jordanie | 1 milliard de tonnes |
| Algérie | 1 milliard de tonnes |
| Mexique | 1 milliard de tonnes |

**Conclusion**

La répartition mondiale des gisements de phosphates est très inégale. Les régions les plus peuplées qui ont ou auraient le plus besoin de phosphates possèdent les gisements les plus faibles. La Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Brésil, le Pakistan, le Nigeria, le Vietnam, les Philippines, la Thaïlande et la Turquie, les 10 pays les plus peuplés du Tiers Monde représentant 56 % de la population mondiale ne produisent que 7,6 % du phosphate mondial. D'autre part, certains pays gros consommateurs de phosphates (France, Allemagne, Benelux, Europe de l'Est, Japon) n'en produisent pratiquement pas.

Tableau 1 : Production mondiale de phosphates naturels de 1960 à 1980 (en m. de t.)

| ANNÉE / PAYS | 1960 | 1969 | 1972 | 1973 | 1974 | 1975 | 1976 | 1977 | 1978 | 1979 | 1980 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| États-Unis | 17 | 34 | 37 | 38 | 41 | 44 | 44 | 42 | 50 | 50 | 55 |
| U.R.S.S. | 7 | 16 | 20 | 21 | 22 | 24 | 24 | 24 | 24 | 25 | 26 |
| Maroc | 7,5 | 10 | 15 | 17 | 19 | 14 | 15 | 17 | 19 | 20 | 19 |
| Chine | 0,5 | 1,4 | 2,6 | 2,7 | 3 | 3,4 | 3,7 | 4,1 | 4,4 | 5,8 | 7 |
| Tunisie | 2 | 2,6 | 3,3 | 3,4 | 3,8 | 3,5 | 3,3 | 3,6 | 3,7 | 4,1 | 5 |
| Jordanie | x | 1 | 0,7 | 1 | 2 | 1,3 | 1,7 | 1,7 | 3,3 | 2,8 | 4 |
| Afrique du Sud | x | 1,2 | 1,4 | 1,3 | 1,3 | 1,8 | 1,7 | 2,4 | 2,6 | 3,2 | 3,2 |
| Togo | x | 1,4 | 1,9 | 2,2 | 1,5 | 1,1 | 2 | 2,8 | 2,8 | 2,9 | 3 |
| Brésil | x | 0,15 | 0,2 | 0,2 | 0,2 | 0,3 | 0,4 | 0,6 | 1 | 1,6 | 3 |
| Israël | x | 0,9 | 0,9 | 0,7 | 1 | 0,8 | 0,6 | 1,2 | 1,7 | 2 | 2,3 |
| Sénégal | x | 1,1 | 1,4 | 1,8 | 2 | 1,9 | 1,8 | 1,8 | 1,8 | 1,7 | 1,4 |
| Syrie | x | 0,1 | 0,2 | 0,6 | 0,8 | 0,5 | 0,4 | 0,7 | 1,1 | 1,1 | 1,3 |
| Algérie | x | 0,4 | 0,5 | 0,6 | 0,8 | 0,7 | 0,8 | 1,1 | 1,1 | 1 | 1 |
| R.A.S.D. | 0 | 0 | 0,1 | 0,6 | 2,3 | 2,6 | 0,2 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| TOTAL | 42 | 77 | 90 | 98 | 110 | 107 | 107 | 111 | 124 | 128 | 132 |

Tableau 2 : Les exportations de phosphates (en m. de t.)

| Année / Pays | 1975 | 1976 | 1977 | 1978 | 1979 | 1980 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Afrique | 20 | 21 | 23 | 24 | 25 | 23 |
| Maroc | 13 | 14 | 15 | 17 | 27 | 16 |
| États-Unis | 11 | 10 | 13 | 13 | 14 | 14 |
| Jordanie | 1,1 | 1,6 | 1,7 | 2,1 | 2,7 | 3,6 |
| Océanie | 3,3 | 2,3 | 2,9 | 4,1 | 3,8 | 3,4 |
| R.A.S.D. | 2,6 | 0,2 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| TOTAL | 54 | 52 | 57 | 60 | 62 | 60 |

Tableau 3 : Les importations de phosphates (en m. de t.)

| Année / Pays | 1975 | 1976 | 1977 | 1978 | 1979 | 1980 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Amérique du Nord | 4,1 | 3,3 | 4 | 5,4 | 5,4 | 5,3 |
| Canada | 3,2 | 2,2 | 2,4 | 3 | 3,3 | 3,8 |
| Amérique du Sud | 1 | 1,6 | 1,8 | 1,3 | 1,3 | 0,8 |
| Asie | 7,4 | 6,7 | 8,3 | 8,1 | 9,1 | 8,9 |
| Europe | 28 | 27 | 32 | 32 | 33 | 33 |
| Belgique | 1,7 | 1,5 | 1,9 | 1,9 | 2,1 | 2,3 |
| France | 3,4 | 4 | 4,7 | 4,9 | 5,3 | 5,5 |
| Pologne | 2,2 | 2,3 | 2,6 | 2,4 | 2,5 | 2,9 |
| R.F.A. | 3,3 | 3,2 | 3,5 | 3,2 | 3,3 | 3,5 |
| TOTAL | 55 | 51 | 65 | 64 | 67 | 66 |

Il y a une très grande disparité entre les producteurs et les consommateurs de phosphates, ainsi qu'entre les pays détenteurs de réserves de minerais et les besoins en phosphates de ces mêmes pays.

## III. Histoire de l'exploitation des phosphates de la R.A.S.D.

Les phosphates de la R.A.S.D., alors encore Sahara occidental, furent découverts en 1947 par un géologue espagnol. Il fallut attendre 1962 pour que fut précisé l'importance du gisement et la qualité du minerai. Ces deux paramètres s'avérèrent excellents. C'est ce qui décida l'Espagne à exploiter cette richesse minérale. L'Institut National des Industries (l'I.N.I.) créa une filiale l'E.N.M.I.N.S.A. qui chercha des capitaux auprès de différentes sociétés américaines. Celles-ci refusèrent leurs concours du fait de l'avenir incertain du Sahara occidental. En 1969, l'E.N.M.I.N.S.A. créa la société des phosphates de Bou Craa dite encore Fosbucraa dont elle détenait le capital. Elle obtint un prêt de 4,5 millions de dollars auprès de deux banques américaines. Elle fit appel à des sociétés étrangères pour construire les installations nécessaires à l'exploitation du gisement : un atelier de broyage, une usine d'enrichissement du minerai, un convoyeur (tapis roulant) de 98 km (Bou Craa-El Aïoun), un port d'embarquement, une aire de stockage et un bassin de chargement pouvant recevoir des navires de 100 000 t. Les capitaux investis jusqu'en 1975 s'élevaient à 24 milliards de pesetas et devaient être remboursés sur 10 ans. Cette importance des investissements et la durée de leur amortissement montrent que l'Espagne entendait rester encore longtemps au Sahara occidental. Commencée en 1972 l'extraction s'élevait à 2,3 millions de tonnes en 1974 et 2,6 millions de tonnes en 1975. En 1976, la production chuta à 0,2 million de tonnes et s'arrêta du fait de la guerre et du bombardement par l'A.L.P.S. du convoyeur de minerai Bou Craa-El Aïoun. Elle aurait dû être de 10 millions de tonnes en 1981. Les 3/4 de la production de 1975 étaient exportées en Espagne et traitées dans des usines d'acide phosphorique. Fosbucraa employait 2 600 personnes dont 45 % de Sahraouis occupant peu de postes techniques.

*
* *

## IV. Le prix du phosphate depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale

Des années 50 jusqu'en 1974, le prix des phosphates a pratiquement peu varié : 14 dollars la tonne en 1952, 11 dollars en 1960 et de nouveau 14 dollars en 1973. Durant cette période, le marché mondial connaît une expansion régulière sauf à la fin des années 60 (1968-1971) qui voient une certaine mévente. Cette période correspond à un essai d'accaparement du marché des phosphates par de grandes sociétés pétrolières américaines détentrices de fortes positions dans la branche de l'industrie des engrais : Continental Oil, Mobil Oil et Gulf. Ces sociétés achetèrent à l'époque plusieurs usines américaines dans le but de monopoliser toute l'industrie des engrais. Il s'ensuivit une impitoyable guerre des prix. Une tonne de phosphates à 14 dollars était alors bradée à 6 dollars. Les États-Unis exportèrent plus que le Maroc. Les sociétés américaines allaient réussir lorsque leur situation financière les incita à arrêter une opération trop onéreuse. Elles revendirent leurs mines, l'artificielle pression à la baisse disparut, les cours à l'exportation se redressèrent et connurent une hausse importante : 42 dollars la tonne en 1974 puis 68 dollars en 1975 notamment sous la pression du Maroc. Ce prix ne se maintint pas et en 1977 la tonne de phosphates valait 32 dollars pour repasser à 42 dollars en 1979. Actuellement la tonne de phosphates se négocie entre 30 et 40 dollars.

Les importantes fluctuations du cours du phosphate ces dix dernières années s'expliquent par les efforts du Maroc pour augmenter de façon notoire sa rente phosphatière. Le Maroc pensait rejoindre la mouvance des pays producteurs de pétrole. Il n'y réussit pas car ses efforts ont été contrecarrés par les pays consommateurs, une certaine mévente et une lutte entre les pays producteurs. Les États-Unis en particulier ont cherché à casser les prix du phosphate en 1975 et 1976. Cette variation des cours eut différentes répercussions : baisse des rentrées de devises au Maroc, restructuration de l'industrie française des engrais...

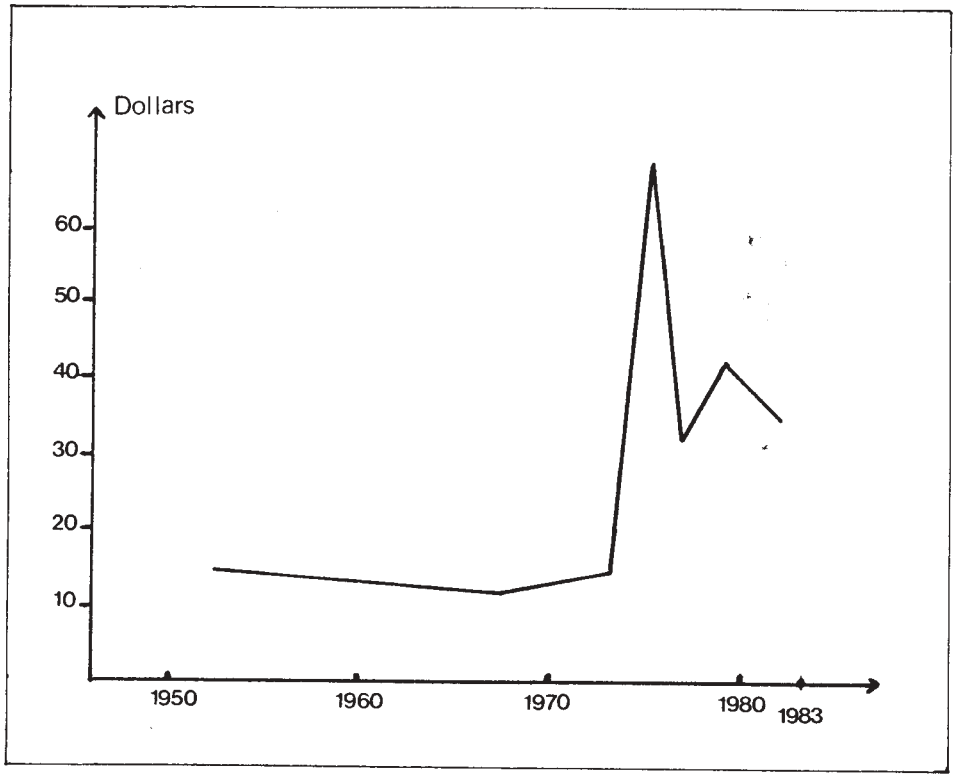


Prix de la tonne de phosphate de 1950 à nos jours

## V. Utilisation des phosphates

Les phosphates sont utilisés essentiellement pour fabriquer des engrais. Ils

entrent aussi dans la composition de nombreux produits ou bien sont nécessaires à l'élaboration de certains autres.

Les concentrés marchands (phosphore de calcium à teneur moyenne en P205 de 33 %) sont utilisés au niveau mondial comme suit :

— 77 % servent pour les engrais après transformation par l'acide sulfurique,

— 4 % servent directement d'engrais,

— 8 % servent à extraire du phosphore et de l'acide phosphorique,

— 6 % servent à l'alimentation du bétail,

— 5 % servent pour les polyphosphates dans l'industrie.

Passons en revue ces différentes utilisations des phosphates :

— Les engrais obtenus par l'attaque de l'acide sulfurique donnent du superphosphate, du superphosphate triple, du phosphate diamonique et triamonique. C'est à ce stade qu'est produit l'acide phosphorique.

— Les engrais dits d'application directe sont des minerais moulus à 50 $\mu$ que l'on répand directement sur le sol.

— Le phosphore et l'acide phosphorique trouvent des applications industrielles dans la métallurgie (aluminium, cuivre, alliage), l'industrie alimentaire, pharmaceutique, pétrolière (lubrifiant), chimique (pesticides et détergents). Enfin, les phosphates utilisés pour l'alimentation du bétail sont calcinés et défluorés.

**Rôle et importance des phosphates en agriculture**

Sur les 135 millions de tonnes de phosphates extraites dans le monde en 1980, plus de 100 millions de tonnes ont été utilisées pour fabriquer des engrais chimiques destinés à l'agriculture. Cette importance des engrais chimiques n'a pas cessé de croître régulièrement depuis plusieurs décennies et ne devrait pas se démentir dans l'avenir sauf si un important changement technologique leur faisait perdre leur rôle. Cette importance s'explique aisément car toute production agricole implique une récolte et par là même un appauvrissement du sol. L'agriculture qui consomme la fertilité du sol doit procéder à des restitutions équivalentes. Avant l'ère industrielle cette restitution se faisait en utilisant différents procédés : jachères, fumures... D'autre part, les engrais en plus de leur rôle de restitution des éléments soustraits à la terre permettent une augmentation de la productivité agricole. Ainsi on estime qu'une récolte sur un hectare retire en moyenne cinq tonnes de matières organiques et minérales. D'après la F.A.O., la moitié de l'accroissement de la production végétale obtenue grâce à l'augmentation des rendements entre 1960 et 1975 peut être attribuée à l'utilisation accrue des engrais. Des calculs autorisent à penser qu'une tonne d'engrais chimiques supplémentaires augmenterait de cinq tonnes la récolte de grains. Les engrais chimiques ont donc un double rôle : restitution des éléments minéraux enlevés à chaque récolte et important accroissement de la productivité.

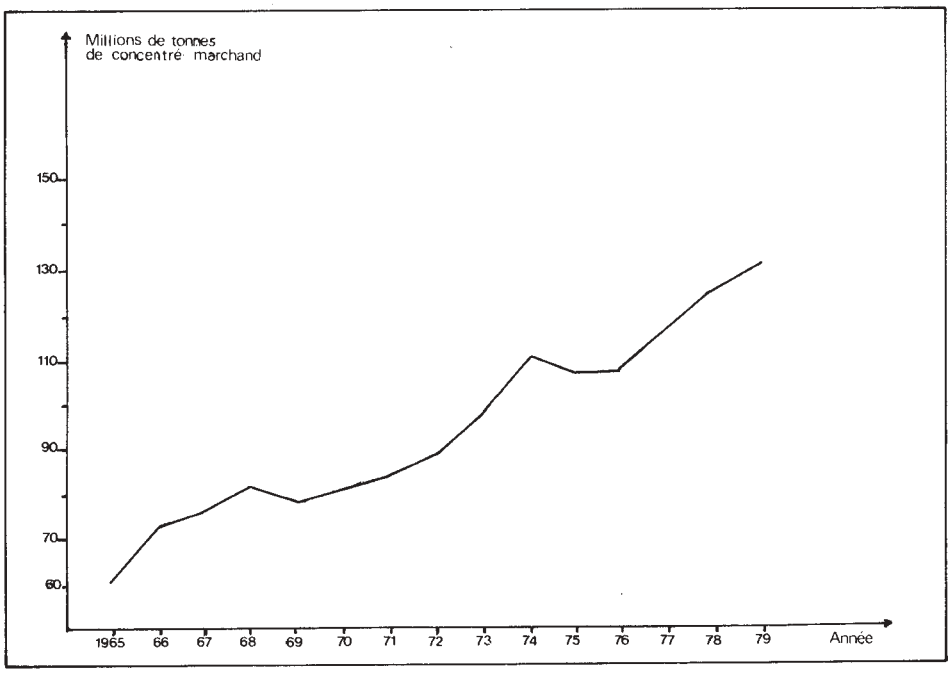


Évolution de la production mondiale de concentrés marchands de 1965 à 1979

Les engrais utilisés par l'agriculture ont pour but d'apporter aux plantes cultivées les trois corps simples de base indispensables aux processus biologiques végétaux. Ce sont l'azote (N), le potassium (K) et le phosphore (P) qui se trouvent dans les engrais chimiques associés à d'autres éléments au sein de molécules complexes. Les engrais peuvent être soit simples et ils contiennent un seul des trois éléments, soit complexes et ils associent alors deux à deux les trois éléments fertilisants N, P, K (ou encore l'ensemble des trois).

Parmi ces trois éléments le phosphore a un rôle prépondérant. Celui-ci en effet est un aliment essentiel des plantes. C'est un constituant fondamental des molécules organiques. On le retrouve dans l'A.D.N. (support des caractères héréditaires) et dans les molécules qui fournissent l'énergie comme l'A.T.P. (adénosine triphosphate).

Cette importance des phosphates et des engrais dans les phénomènes biologiques nécessite pour les agricultures intensives de grandes consommations d'engrais. Or, ce sont surtout les pays occidentaux qui possèdent des agricultures à très hauts rendements. Ce seront eux que l'on retrouvera parmi les plus gros consommateurs d'engrais. Ainsi en 1980 :

| | à l'ha par an |
|---|---|
| la R.F.A. utilisait | 500 kg d'engrais |
| les Pays-Bas | 480 kg d'engrais |
| la France | 230 kg d'engrais |
| le Brésil | 40 kg d'engrais |
| les U.S.A. | 40 kg d'engrais |
| la Chine | 20 kg d'engrais |

L'utilisation d'engrais chimiques est donc une des conditions nécessaires à l'obtention de hauts rendements qui dépendent aussi de la qualité du sol, du climat, du type de culture...

La R.F.A., ayant une agriculture hypermécanisée à qui elle demande de hauts rendements vu la faiblesse de sa superficie cultivable, est grosse consommatrice d'engrais. Les États-Unis ayant une agriculture de type extensif utilise moins d'engrais. La France quant à elle utilise en moyenne 230 kg d'engrais à l'hectare de terre cultivable dont 90 kg de phosphates. Ces chiffres sont des moyennes nationales et varient fortement en fonction du climat, des régions, des cultures et ce dans la proportion de 1 à 3 soit de 150 à 450 kg à l'hectare et par an. Ceci fait de la France, vu sa quasi-absence de production nationale

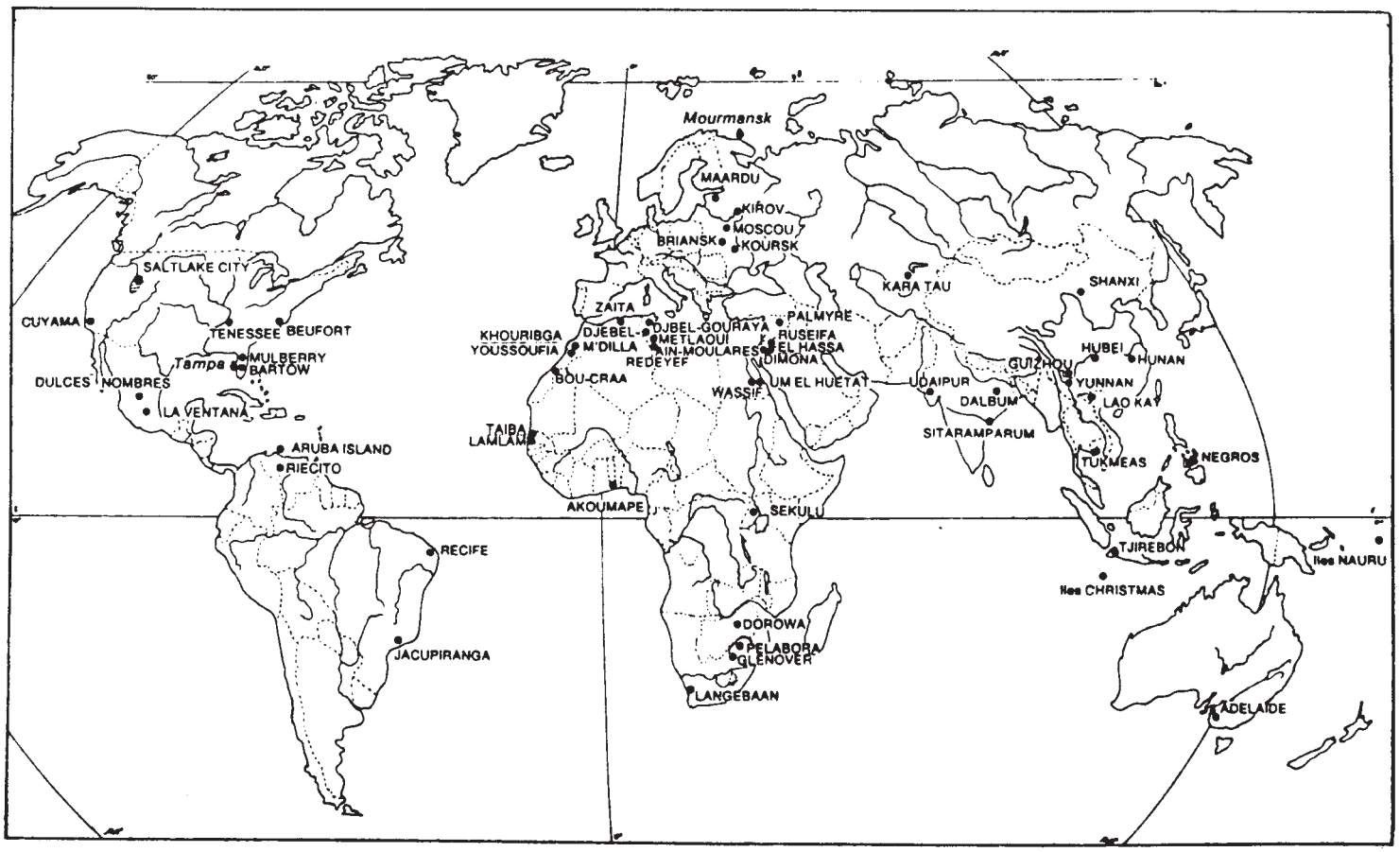


*Gisements et mines de phosphates à travers le monde*

(120 000 tonnes de scories sidérurgiques), le 3e consommateur et le 1er importateur mondial de phosphates avec près de 6 millions de tonnes en 1982. Sur ces 6 millions de tonnes de phosphates, 40 % venaient du Maroc, 25 % du Togo, 15 % de Tunisie, 10 % des U.S.A. et 10 % du Sénégal. Pour les agriculteurs français les phosphates représentent un facteur de production utilisé en grosse quantité, de façon inégale, coûteux et pas toujours utilisé de façon judicieuse. De plus, c'est un produit spécifique qui doit être compatible avec la mécanisation de l'agriculture (la prise en mottes des engrais est néfaste) et qui est source de pollution pour les eaux de surface ou souterraines. Cette utilisation massive des phosphates fait enfin dépendre l'agriculture française de paramètres qu'elle ne contrôle pas. Bien sûr, l'ensemble de ces questions se posent à tous les pays qui sont de gros demandeurs de phosphates et n'en produisent pas. Il faut aussi noter que les phosphates ont très souvent permis aux économies agricoles de passer du stade de l'auto-suffisance alimentaire nationale au stade de cultures de rentes tournées vers l'exportation.

Par contre, à l'opposé, pour les paysans du Tiers Monde les phosphates représentent un facteur de production inabordable dans les conditions actuelles ou un élément en grande partie réexporté quand il a été acheté.

**En conclusion,** l'utilisation des phosphates en tant qu'engrais chimiques s'inscrit dans un type d'agriculture bien précis : celle des hauts rendements et celle d'une connaissance scientifique des procédés de cultures. En même temps, la productivité agricole a pu se développer de façon remarquable grâce à l'apport entre autres des phosphates. Ceux-ci représentent donc un des piliers de celle-là. Il y a une dépendance fondamentale de l'économie agricole de haute productivité par rapport aux engrais phosphatés et donc aux sources des phosphates. En dehors des pays occidentaux, la dépendance de l'agriculture par rapport aux engrais varie selon les choix techniques qui ont été faits (dans la mesure où un choix a été possible) pour résoudre les problèmes alimentaires.

Le contrôle de la possession des mines de phosphates entraîne le contrôle d'une partie des engrais et donc de l'agriculture. Il y a d'autre part des liens étroits entre les réserves, la production, les besoins en phosphates. Il faut en effet tenir compte impérativement des techniques de fabrication des engrais : par exemple les machines nécessaires à l'épandage des engrais doivent être alimentées avec des granulats qui ne risquent pas de devenir collants. Cette exigence et bien d'autres encore imposent des normes de qualité rigoureuse des matières premières utilisées pour fabriquer les engrais. D'autres contraintes entrent aussi en ligne de compte : l'absence d'oxyde de fer et de l'aluminium, utilisation de l'acide sulfurique dont la production est coûteuse en énergie... Tous ces paramètres fixent les limites économiques de la production de phosphates.

## VI. La situation des phosphates en 1983

En raison de la récession économique mondiale, les États-Unis, dont la capacité de production est de 60 millions de tonnes ont réduit leur production de phosphates à 40 millions de tonnes. La production mondiale s'élève à 127 millions de tonnes et le Maroc en fournit 15 % soit 19 millions de tonnes. Les autres pays producteurs sont la Jordanie, la Tunisie, le Togo, l'U.R.S.S., la Chine et le Brésil. Le prix de la tonne est d'environ 35 dollars ce qui représente une baisse de près de 50 % par rapport au cours de 1975. A la conférence de

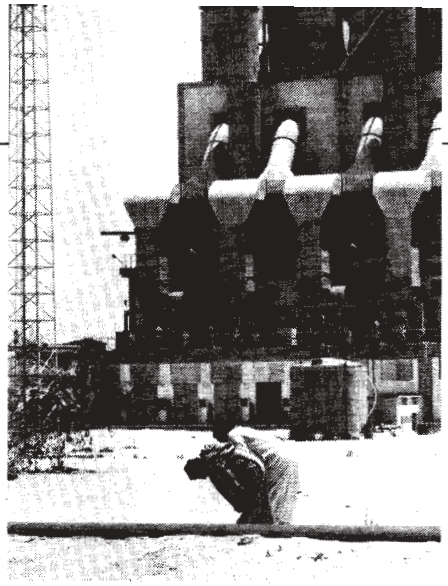

la C.N.U.C.E.D. en juin 1983, le Maroc a proposé de stabiliser le marché mondial des phosphates ainsi que celui du soufre (nécessaire à la production des engrais). Cette proposition marocaine exprime la volonté du Maroc de valoriser sa production phosphatière et répond à la constatation du Togo qui déclarait : « *Les Marocains ayant besoin de liquidités pour financer la guerre au Sahara occidental pratiquent une politique de dumping constant.* » De fait, la vente des phosphates en 1982 aura rapporté au Maroc 4 milliards de dirhams contre près de 5 milliars en 1981. Une organisation de la production comparable à l'O.P.E.P. est-elle envisageable ? Cela semble difficile car les pays occidentaux exercent une domination politique très forte sur les pays en voie de développement producteurs de phosphates. Si une telle organisation était créée, le Maroc y aurait un rôle important. Or, vu l'orientation actuelle de la politique marocaine et vu le monopole des États-Unis et du Maroc sur la production et les réserves de phosphates, une telle organisation n'échapperait pas à l'emprise des États-Unis. Il n'existe pas par ailleurs de volonté politique comme celle qui a prévalu en 1973 pour les pays pétroliers. Ceci dit des efforts ont toujours été déployés pour harmoniser la production. En 1933, le comptoir des phosphates d'Afrique du Nord a été créé. Après la défection du Maroc en 1960, l'union phosphatière africaine regroupant l'Algérie, la Tunisie, le Sénégal et le Togo prit le relais de ce comptoir. L'U.A.P. disparut après la nationalisation des mines togolaises. Enfin en 1971 aux États-Unis, les gros producteurs se regroupèrent au sein de la « *phosphate rock export association* » (la Phosrock).

Les phosphates en plus de leur rôle fondamental d'engrais agricole pourraient devenir une source d'uranium non négligeable dans l'avenir. Les minerais phosphatiers d'origine sédimentaire renferment en effet de l'uranium, comme cela est fréquent dans certains bassins sédimentaires. En France, par exemple de l'uranium se trouve présent dans un bassin permien (fin de l'ère primaire) du sud du Massif central.

L'exploitation de ces sédiments pour en extraire l'uranium est envisagée. Du point de vue technique les chimistes savent maintenant extraire l'uranium des phosphates et depuis la fin des années 70 la récupération de l'oxyde d'uranium peut passer au stade industriel. La société américaine Gardinier Big River annonçait en 1978 la construction d'une usine qui produirait 1 800 tonnes d'oxyde d'uranium en même temps que 55 000 tonnes d'acide phosphorique. A la même époque les houillères françaises et le Commissariat à l'énergie atomique unissaient leurs efforts dans le but de produire à moyen terme de l'uranium à partir des phosphates. Quant au Maroc, ce pays pourrait produire de l'uranium à la fin de 1985. Le chiffre de 280 tonnes a même été avancé. Une production de 2 000 tonnes est envisagée pour l'an 2000. La société américaine Westinghouse a été pressentie pour extraire l'uranium des phosphates marocains. La société Sofratome, spécialisée dans le domaine nucléaire, a été chargée par le Maroc de lui faire une étude de faisabilité d'une centrale nucléaire de 600 MW. Le Maroc espère installer une série de petites centrales nucléaires le long de la côte atlantique pour la production d'électricité, le dessalement de l'eau de mer et l'irrigation d'une bande de 30 km de large de Tanger à Tan-Tan.

Le rôle de fournisseur d'uranium que peuvent devenir les phosphates ne fait que renforcer leur importance et accroître leur intérêt. Il ouvre un nouveau débouché au phosphate et le prémunit contre une éventuelle baisse de la demande. C'est par là même un nouvel enjeu dans la guerre au Sahara occidental.

## VII. Conclusion

« Le jour où le prix des phosphates a fait un nouveau bond en avant, on s'est mis à parler au syndicat du Front Polisario et de la guerre au Sahara occidental. » Cette réflexion d'agriculteurs français traduit bien un des enjeux du conflit qui prévaut actuellement dans le nord-ouest africain, enjeu dont la portée est internationale.

Pour la R.A.S.D. les phosphates représentent un atout important pour son développement et son économie le jour où le conflit saharien aura cessé. La R.A.S.D. pourrait dans l'avenir devenir le 4e producteur mondial de phosphates puisqu'une production de 10 millions de tonnes était planifiée pour 1980 par les Espagnols.

Pour le Maroc, l'appropriation des mines de phosphates de la R.A.S.D. augmenterait encore sa suprématie sur les réserves et la production de minerai : **il serait en position de quasi monopole.** De plus, la qualité du minerai sahraoui est supérieure à celle du minerai marocain, et son coût d'extraction est inférieur. Actuellement les phosphates représentent pour le Maroc 45 % de ses apports en devises, soit quatre milliards de dirhams en 1982. L'Office chérifien des phosphates (O.C.P.) contrôle toute la production et emploie 26 000 personnes. Cette production pourrait être sans difficulté portée à 30 millions de tonnes (contre 18 millions actuellement) s'il n'y avait un problème d'écoulement. Cette richesse phosphatière permet entre autres au Maroc d'infléchir la politique de l'U.R.S.S. dans le conflit R.A.S.D./Maroc. La production du bloc soviétique est déficitaire depuis 1974 : l'U.R.S.S. est donc dépendante du Maroc dans son approvisionnement en phosphate depuis les accords signés entre ces deux pays en 1978, accord prévoyant la livraison annuelle par le Maroc de 10 millions de tonnes de phosphates et ce pendant 30 ans. Ce contrat s'explique par la nécessité impérieuse de l'U.R.S.S. de combler son déficit alimentaire. Il implique en contrepartie de passer outre au soutien officiel de l'U.R.S.S. à la lutte du peuple sahraoui.

Enfin pour les pays occidentaux, les phosphates permettent d'avoir une agriculture qui dans un premier temps leur autorise une très réelle autosuffisance alimentaire et dans un deuxième temps leur permet de dégager de larges excédents agricoles. Ces excédents ont un double rôle : économique ils font rentrer des devises par leur exportation, politique ils maintiennent la domination des pays occidentaux dans le domaine alimentaire mondial. Il est donc impératif pour ceux-ci de contrôler leur approvisionnement en phosphate, afin de ne pas connaître de déficit alimentaire et de pouvoir contrôler le développement agricole des pays en voie de développement.

Comme beaucoup de matières premières pillées par les pays occidentaux, les phosphates de la R.A.S.D., en échappant à ces derniers, deviendraient un instrument de lutte contre la domination occidentale et affaibliraient leur position.

P. RICHE

# OBJECTIF MILITAIRE DE HASSAN II : la compartimentation du territoire de la R.A.S.D.

Alors que l'O.U.A., puis l'O.N.U., exhortait les parties au conflit à engager des pourparlers avant le 31 décembre en vue d'organiser un référendum d'autodétermination, le roi du Maroc a choisi de passer outre aux décisions de la Communauté internationale et de faire parler à nouveau la poudre.

Depuis deux ans, les Forces Armées Royales, chassées par l'A.L.P.S., étaient retranchées dans ce qu'on appelle le triangle utile (10 % du territoire de la R.A.S.D.), qui contient les mines de phosphates (principales richesses du pays), ainsi que dans les principales villes avec leurs populations sahraouies, otages qui n'avaient pu fuir à temps l'invasion marocaine de 1975. Remblai de terre protégé par des radars détectant toute activité dans un rayon de 50 km, ce mur avait fait la preuve de son peu d'efficacité : pilonnages incessants de l'artillerie sahraouie, assaut en règle et occupation momentanée par des unités de l'A.L.P.S., sans oublier des conditions climatiques très pénibles, tout cela contribuait d'ailleurs à faire que le moral de l'homme de troupe était au plus bas.

Malgré ses défaites passées, le roi a décidé de reprendre l'offensive et a lancé une armée forte de 25 000 hommes à l'intérieur du mur dans la région d'Amgala. Bien que bénéficiant du soutien de l'aviation, cette armée, lourdement équipée, a rapidement constitué une cible de choix pour les embuscades tendues par l'A.L.P.S. qui se gardait bien de rechercher l'affrontement direct, préférant, fidèle à sa tactique efficace par le passé, les harcèlements incessants en misant sur sa mobilité et sa grande connaissance du terrain.

On peut penser que Hassan n'a pas décidé cette promenade de santé dans le seul but de provoquer encore plus de pertes en hommes et en matériel dans ses rangs. Effectivement, cette concentration de troupes a pour but de permettre la construction d'une nouvelle bretelle du mur jusqu'à la frontière mauritanienne. A terme, il s'agit de compartimenter le territoire, d'empêcher le passage de l'A.L.P.S. entre le sud et le nord-est et de l'obliger à emprunter le territoire mauritanien.

La Mauritanie deviendrait implicitement et contre son gré une partie du conflit aux yeux du Maroc, son allié d'hier, qui n'a pas digéré son lâchage en 1979, ni les récentes déclarations de son Président sur ses intentions de reconnaître la R.A.S.D. Pays peu puissant militairement, la Mauritanie partie intégrante du Grand Maroc historique prôné par Hassan, est une proie de choix. L'invocation du droit de poursuite entraînera-t-il l'extension du conflit à un pays tiers ?

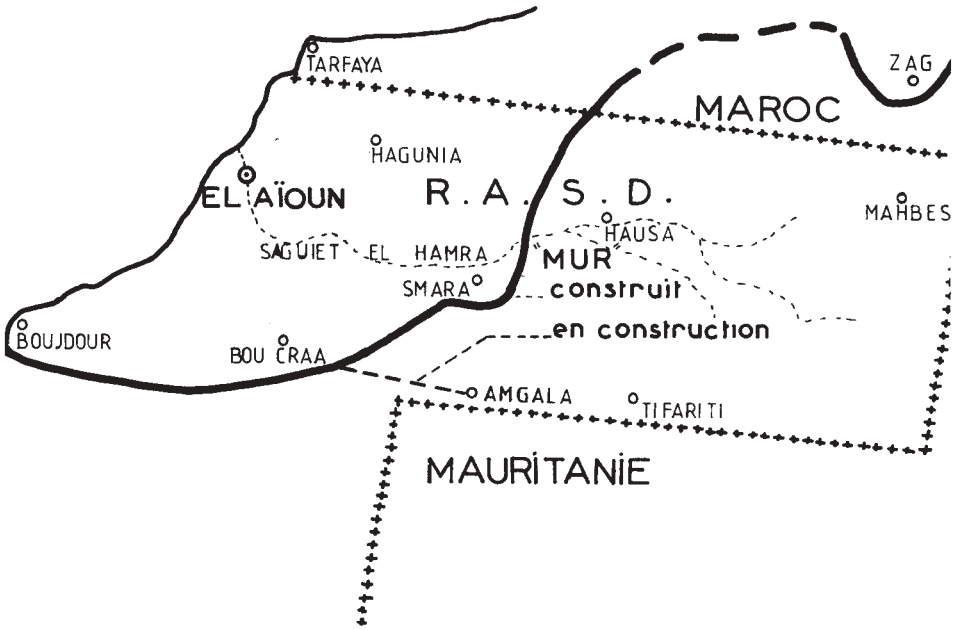


# IXe coordination européenne des comités de soutien au peuple sahraoui

Des délégations de 12 pays d'Europe et du Japon ont participé, début novembre à Bruxelles, aux travaux de la conférence des comités de soutien du peuple sahraoui. Pendant deux jours les problèmes humanitaires et politiques auxquels essaient de répondre les comités ont été traités. Ce rendez-vous annuel permet aux comités d'échanger leurs expériences, de faire le bilan de leurs actions pendant l'année passée et de coordonner des initiatives pour l'année à venir. Ainsi les délégués ont pensé qu'il fallait davantage contrer la propagande marocaine trop bien orchestrée en Europe : une affiche vient d'être éditée sur le thème : « Hassan II veut casser l'O.U.A. » qui doit être diffusée en Europe, en Afrique, en Amérique latine ; d'autres initiatives sont en préparation.

La conférence a d'autre part envoyé des lettres au président Mitterand et au président du gouvernement espagnol, Felipe Gonzalez, leur demandant de tenir les promesses qu'ils avaient faites au peuple sahraoui avant leur élection.

Outre les représentants des organisations humanitaires et des délégués des comités d'Allemagne fédérale, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Suède, Suisse et Japon, participaient également aux travaux :

— Monsieur Nema Jumani, ministre sahraoui de la Santé,

— Monsieur Ahmed Boukhari, représentant du Front Polisario en Europe,

— Monsieur Fadel Ismael, représentant du Front Polisario en France,

— Monieur Mohamed Habibauah, président du Croissant Rouge Sahraoui.

# Projet de centre de formation professionnelle sahraoui

*Atelier de confection : assurer les besoins élémentaires de la population.*

Voilà un an notre association s'est vu confier par les autorités de la R.A.S.D. le soin de mettre sur pied un centre de formation professionnelle dans les territoires concédés temporairement par l'Algérie près de Tindouf, où vivent actuellement 150 000 réfugiés sahraouis.

Ce projet de centre de formation professionnelle sahraoui s'inscrit dans le cadre des efforts réalisés pour la mise en place de structures scolaires et pour la formation des adultes, devant permettre de surmonter l'héritage colonial espagnol qui a laissé dans l'ignorance la grande majorité des Sahraouis (environ 95 % d'analphabètes en 1975, un seul médecin sahraoui, quatre ou cinq ingénieurs).

**La situation actuelle**

La formation professionnelle s'est adressée jusqu'à présent surtout aux femmes qui, avec les enfants, constituent l'essentiel de la population des camps de réfugiés.

• **Le Centre féminin du 27 février** accueille 1 500 femmes par an, qui reçoivent durant une année une formation de base dans le domaine professionnel ; cette formation professionnelle vise la production des articles courants de la société sahraouie : confection, tissage, tricot, travail du cuir, du cuivre et de l'argent.

• **Les coopératives agricoles**

• **L'École du 12 octobre,** qui regroupe 1 500 élèves, est également le siège de deux sections professionnelles : une section de confection-couture et une section de secrétariat-dactylographie.

**Préparer la jeunesse à la reconstruction du pays**

Depuis deux ans, les responsables sahraouis ont le souci de développer la formation professionnelle afin de mieux pourvoir aux besoins actuels et de répondre aux besoins prévus pour la reconstruction du pays. La construction des bâtiments du futur Centre de formation est presque achevée, l'équipe d'enseignants, pour la plupart issus de l'École professionnelle d'El Ayroun du temps de la colonisation espagnole (niveau C.A.P. français), est constituée et 12 classes de 20 élèves du niveau de la fin du primaire finissent leur préparation à l'École du 12 octobre avant de rejoindre le Centre. Le Centre va former des élèves au sortir de l'école primaire pour leur donner une formation pratique et théorique en 2 ans. Les métiers choisis l'ont été en fonction des besoins actuels estimés par les responsables sahraouis, mais aussi en fonction des besoins prévus pour la future reconstruction du pays et enfin en tenant compte de la disponibilité actuelle des formateurs (ainsi certains besoins existent en réparateurs radio et frigoristes, mais en l'absence actuelle de formateurs dans ces domaines, le Centre attendra la formation de ceux-ci pour démarrer ces sections). Les formations agricoles n'ont pas été retenues dans les toutes premières priorités car, d'une part les coopératives agricoles ont déjà un rôle de formation, d'autre part, tant que la paix ne sera pas rétablie au Sahara occidental, l'agriculture ne pourra être qu'une activité secondaire.

Les différents métiers enseignés seront :

— Mécanique automobile avec trois spécialités
  • mécanicien moteur à essence
  • mécanicien diéséliste
  • électricien auto
— Métiers du bâtiment
  • maçonnerie
  • électricité bâtiment
  • menuiserie-ébénisterie
  • plomberie
— Mécanique générale et électricité
  • ajustage-tournage-fraisage
  • soudure
  • électricité (rebobinage moteurs et transfos)
— Couture et confection
— Secrétariat-administration

Les besoins du Centre sont donc de trois types :

— les équipements de base : outils et machines robustes, faciles d'entretien et de réparation avec plusieurs jeux de pièces de rechange,
— les matériaux nécessaires à l'achèvement en autoconstruction du Centre,
— des bourses pour la formation de cadres professionnels dans trois branches actuellement non couvertes (quatre techniciens par branche soit douze bourses) :
  • maintenance radio,
  • imprimerie,
  • réparateur frigoriste.

**En conclusion**, on ne manquera pas de noter le cadre original de l'assistance souhaitée par les responsables sahraouis afin que cette aide extérieure soit réellement un soutien à la mobilisation de la population et qu'il ne crée pas de liens de dépendance :

— l'aide est apportée directement sous forme d'équipements ou de matériaux, ce n'est pas une aide monétaire (trop souvent déviée de son but dans certains pays) ;
— pour des besoins d'assistance technique, l'intervention des formateurs étrangers (coopérants, cadres expatriés) n'est pas désirée. Par contre l'octroi de bourses pour que les cadres sahraouis puissent se former à l'étranger est vivement souhaitée.

Le Front Polisario est très soucieux que cette aide étrangère soutienne la prise en charge par les Saharouis eux-mêmes de leurs problèmes de développement et permette, dès maintenant, de définir et préparer les formes de coopération souhaitées dans l'avenir avec l'étranger.

# Rencontre avec Jean-Claude Bruffaerts (CEPAZE)

**Jean-Claude BRUFFAERTS a effectué une mission en R.A.S.D. en septembre 1983 afin de mettre au point le projet de Centre de formation professionnelle.**

**Spécialiste de la coopération internationale il nous livre ici son témoignage.**

S.I. : *Il s'agissait de votre premier voyage en R.A.S.D. Quelles idées aviez-vous au départ sur les réalités que vous alliez rencontrer ? Ce que vous imaginiez correspondait-il à ce que vous avez vu ?*

J.-C. B. : « Pour vous dire vrai, j'avais peu d'idées sur ce qui se passait dans cette région du monde et mon voyage les a sensiblement fait évoluer.

J'imaginais une guerre de sécession menée par des chefs traditionnels voulant préserver leurs prérogatives dans la région. J'ai donc abordé ce voyage avec beaucoup de prudence et de scepticisme intellectuel.

Nous avons eu beaucoup de liberté pour visiter, regarder, interroger.

Au cours de ces observations, j'ai constaté 3 choses :

- que le combat du Polisario est celui du peuple entier. Vieux, jeunes, hommes et femmes se partagent les responsabilités et sont engagés avec la même détermination ;
- ce qui m'a surpris, c'est l'absence de « haine » vis-à-vis de l'ennemi et de ses alliés, et cette volonté de combattre n'était pas motivée par un voisin à abattre ni par un quelconque désir de destruction ;
- ce qui m'a réconforté enfin, c'est que cette lutte s'appuie essentiellement sur un projet de société, une société qui respecte les valeurs positives de la tradition : démocratie, partage et souveraineté. Sans cesse, les discussions que l'on peut avoir avec les Sahraouis dérivent sur l'après-guerre, sur les projets de reconstruction qu'il faut préparer maintenant. »

S. I. : *Après avoir rencontré les responsables sahraouis du projet, pouvez-vous nous donner une idée de l'importance qu'ils accordent au projet ?*

J.-C. B. : « Les contacts antérieurs à ce voyage entre l'association des amis de la R.A.S.D. et les responsables du projet s'étaient faits essentiellement par courrier. La lenteur du courrier, le fait que les responsables sahraouis du projet soient hispanophones, tout cela ne facilitait pas la compréhension du problème. Se rencontrer sur le terrain était donc essentiel.

Les constructions du centre de formation sont en grande partie achevées ; les moyens disponibles sur place sont déjà totalement utilisés pour le fonctionnement de deux sections. Douze classes de 20 élèves de niveau de la fin du primaire sont préparées et attendent l'ouverture complète du centre de formation professionnelle.

Pour les responsables sahraouis, ce n'est pas un "projet", c'est quelque chose qui a effectivement démarré mais qui est, faute de moyens, nettement insuffisant. »

S. I. : *C'est un projet qui engage l'avenir du peuple sahraoui. Quels enjeux économiques suppose-t-il ?*

J.-C. B. : « Dès la fin de la guerre, les besoins en reconstruction seront énormes et il faudra faire vite ; il faudra de nombreux artisans, techniciens pour reconstruire les villes, recréer les infrastructures nécessaires au fonctionnement du pays.

La maîtrise de l'exploitation des richesses du pays sera déterminante pour financer cette reconstruction. Les richesses sont importantes, les besoins en techniciens intermédiaires pour assurer la gestion, l'entretien des installations sont donc potentiellement importants. »

S. I. : *Ce projet ne peut pas se faire sans aide internationale. C'est donc une nouvelle étape dans les relations extérieures de la R.A.S.D.*

*La R.A.S.D. étant jeune, peut-elle innover en matière de coopération ?*

J.-C. B. : « La coopération par définition est le fait de deux partenaires. L'innovation doit donc venir des deux côtés et la R.A.S.D. donne aux organismes français de coopération la chance de travailler avec un partenaire qui a les 2 particularités suivantes :

- une équité et un contrôle très strict dans la distribution de l'aide internationale qui est exclusivement prise en charge par les Sahraouis dès réception sur place ;
- des besoins en formation importants qu'ils ne veulent pas résoudre en faisant venir des techniciens étrangers chez eux (dont la présence se perpétue et fait souvent obstacle à la prise en charge par les nations de leurs problèmes). Par contre, l'obtention de bourses pour envoyer de jeunes Sahraouis se former à l'étranger pour des périodes limitées et des formations correspondantes à leurs besoins est vivement souhaitée. Les conditions favorables pour l'établissement d'une coopération technique et industrielle dans le respect des intérêts et de la souveraineté de chacun sont réunies. Saurons-nous le comprendre et saisir cette opportunité ? »

S. I. : *Sur le plan technique, un centre de formation n'est pas facile à installer en plein désert, quel genre de problèmes cela va-t-il poser ?*

J.-C. B. : « Le transport du matériel ne pose pas trop de problèmes. Par contre, le choix des équipements doit être bien pensé. Les responsables sahraouis insistent bien sur la robustesse (vu les conditions climatiques difficiles), la facilité d'entretien et la fourniture dès l'achat des pièces de rechange. Il n'est pas question pour eux d'importer du matériel « dernier cri » qui ne serait pas adapté à l'environnement. »

S. I. : *A travers les discussions que vous avez eues avec nos amis sahraouis sur le problème précis du Centre de Formation, comment voyez-vous l'avenir de la R.A.S.D. et plus particulièrement sur le plan économique ?*

J.-C. B. : « Lors des discussions que nous avons eues, j'ai senti cette volonté de construire par étapes un État moderne.

Les Sahraouis disposent pour cela de trois atouts importants :

— une détermination obstinée,
— un pragmatisme acquis au cours de ces longues années de lutte — dans tous les projets qu'ils ont évoqués avec nous, ils prennent en compte leurs potentialités et difficultés actuelles, les exposent avec simplicité — cette méthode d'avancer « à petit pas » est certainement la plus sûre ;
— et aussi, des ressources naturelles très importantes (minerais, pêche) qui leur donneront les moyens de leur politique. »

# VIE DE

# ACTIVITÉ DES COMITÉS LOCAUX

## BREST

La nouvelle majorité municipale (opposition nationale) avait entériné la subvention accordée par l'ancienne municipalité et destinée à l'accueil d'enfants sahraouis cet été (cf. Sahara-Info nos 66-67) dans le cadre du contrat d'amitié qui lie Brest et Bir N'Zaran. Aussi quelle n'a pas été la surprise des adhérents brestois quand ils ont lu dans la presse que les trois jumelages « hérités de la gauche » étaient rompus (outre Bir N'Zaran, il s'agit d'une ville de Haute-Volta et d'un port soviétique).

En réalité, et après demandes d'explications de la part des responsables de notre comité local, il s'avère que le verdict n'est pas si tranché : dans le cas de Bir N'Zaran, la mairie préfère employer le terme de « mise en sommeil », mais qu'est-ce que ce terme peut bien signifier concrètement ? Il serait quand même choquant que des soucis de politique nationale partisane conduisent à des décisions aussi mesquines. A suivre...

## LE COMITÉ DU MANS : Fidélité inébranlable

L'année 1984 commence, et nos amis du Mans pour la huitième fois inaugurent une année de solidarité.

Dans la maison des associations où une place leur est réservée, les adhérents du comité du Mans se retrouvaient pour renouveler les cartes. Le bilan de l'activité du comité est encore riche d'une année d'initiatives avec la venue de la Troupe El Ouali, et les rapports qui se sont développés avec le comité de Jumelage.

La venue des enfants sahraouis pour un séjour de vacances durant l'été 83 aura encore permis à la solidarité de s'exprimer concrètement. Les projets pour 1984 ne manquent pas. Régine, l'animatrice principale du comité, explique la réalisation de livres pour enfants, les relations qui se sont établies avec une troupe de théâtre, les demandes de documentations qui proviennent d'étudiants, les efforts qui seront consentis pour sensibiliser des milieux socioprofessionnels aux besoins du peuple sahraoui. Il y a du travail pour tous et même pour d'autres qui rejoindront le comité en 1984.

La présence d'une journaliste du Maine Libre permet de transmettre les dernières informations sur la situation en espérant qu'elles seront publiées.

## TOULOUSE à l'heure sahraouie !

Pour sa création, le comité de Toulouse a réussi sa première initiative. En cette soirée du 20 décembre 1983, les amis de la R.A.S.D. invitaient les Toulousains à prendre connaissance des réalités de ce peuple qui depuis dix ans lutte pour arracher son indépendance.

Quelques étudiants marocains avaient tenté en début de soirée d'imposer leur présence pour dénaturer le débat, mais leur tentative tourna court. Après la projection du film « Vivre au Sahara », toujours interdit d'antenne, un débat animé par le représentant du Front Polisario se prolongea tard dans la nuit.

Fort des soutiens qui se sont manifestés à cette occasion, l'U.N.E.F., la jeunesse socialiste, le mouvement de la jeunesse communiste, la C.G.T. entre autres étant présent, les amis toulousains de la R.A.S.D. ont entrepris auprès des partis politiques de la majorité et des organisations syndicales plusieurs démarches pour que s'exprime plus fortement la solidarité au peuple sahraoui.

## PARIS s'éveille

L'Association nationale a son siège depuis l'origine à Paris, plusieurs


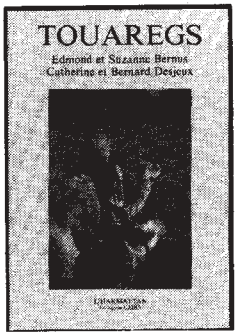


*VIENT DE PARAÎTRE*

**dans la Collection CAIRN**

**TOUAREGS**

par Edmond et Suzanne BERNUS
Catherine et Bernard DESJEUX

aux Éditions L'HARMATTAN
7, rue de l'École-Polytechnique
75005 PARIS

*Prix public :* 70 F + 10 F de port


## Qui est derrière Sahara Info ?

Des amis des sahraouis appartenant à toutes les sensibilités politiques, syndicales et philosophiques.

**Présidence de l'association :** Alain Benlezar, Jacques Blache, Didier Cadin, Paul Chomat, Denise Duboscq, Victor Leduc, Marcel Omet, Bernard Parmantier.

**Président :** Thomas Jallaud.

**Secrétaire général :** Daniel Pipard.

**Comité de rédaction :** Didier Cadin, Benoît Deck, Lucien Hanoun, François Lançon, Jean-Pierre Martinaud, Jean-Paul Meyer, Philippe Riché.

**Collaborateurs :** Maurice Barbier, Jean Copans, Constant Hamès, Edmond Jouve, Raoul Weexsten (liste non close).

# L'ASSOCIATION

comités avaient vu le jour, il y a quelques années, mais leur activité était en sommeil.

Un comité de Paris s'est reconstitué, il assure une permanence le samedi de 11 h à 12 h, tél. : 329.84.55. Plusieurs réunions publiques sont en préparation, l'accueil de malades sahraouis s'organise, l'édition d'un courrier mensuel d'information... ! Toute contribution est la bienvenue.

## OUEST FRANCE se distingue

La presse française ne se distingue pas par sa rigueur lorsqu'elle aborde le problème du Sahara occidental. Ouest France a publié un article le 28 décembre 1983 qui aligne une succession de lieux communs pêchés dans la propagande royale. Sous le titre « Si j'étais marocain », l'auteur, dans la confusion la plus totale, tente d'accréditer l'idée que rien de nouveau ne s'est produit depuis la « marche verte » : ignorée la Cour la La Haye, ignorées les résolutions de l'O.N.U. et de l'O.U.A., ignorée encore la vaillance du combat de l'Année de libération sahraoui. Seuls apparaissent dans ces lignes les slogans d'un roi qui conduit son peuple à la ruine.

Les amis de la R.A.S.D. n'ont pas tardé à répondre à ces affirmations comme en témoigne le courrier des lecteurs. Ouest France qui rayonne sur une région où deux villes parmi les plus importantes sont jumelées avec des villes de la R.A.S.D. pourrait soigner la qualité de ses articles.

Des courriers du Mans, de Caen, Brest, Blois... ont été adressés à la rédaction du journal dont cetains ont été publiés.

## Conseil d'Administration du 21 janvier

Une vingtaine de participants, dont des représentants de la quasi-totalité des comités locaux (Marseille, Toulouse, Nantes, le Mans, 91, 94, 92 et 75), la présence de plusieurs adhérents de la région parisienne et celle de Fadel Ismail, représentant du Front Polisario en France, pour ce Conseil d'Administration qui devait définir la ligne politique de l'association ainsi que les principales actions pour 1984.

Cette forte mobilisation est un encouragement pour notre association au moment où Hassan II, après des échecs diplomatiques à l'O.U.A. et à l'O.N.U., décide de faire parler à nouveau les armes contre les Sahraouis (et contre son propre peuple également).

Après nous avoir informés de la nouvelle situation militaire sur le terrain et des risques réels d'extension du conflit découlant des dernières initiatives marocaines, le Front Polisario nous a rappelé qu'il attendait de notre association essentiellement et prioritairement une aide politique compte tenu du rôle de la France dans cette région de l'Afrique : la France, principal fournisseur d'armes du Maroc, est également un des principaux soutiens financiers à l'économie marocaine. Le Front nous demande ainsi d'accentuer notre action vers les autorités françaises et vers l'opinion publique.

Pour nos amis sahraouis, les bonnes paroles renouvelées des officiels français ne suffisent plus, il faut que la France prenne des initiatives significatives si elle veut effectivement favoriser un règlement politique du conflit.

Après avoir débattu de ce que pouvait être la stratégie profonde du gouvernement français dans cette région, un consensus s'est établi au sein du Conseil d'Administration sur la nécessité d'augmenter significativement l'audience de l'association dans l'opinion publique afin de créer une pression auprès des autorités françaises afin d'obtenir de leur part une attitude moins attentiste. Ce renforcement de l'audience de l'association pourrait s'appuyer efficacement sur les courroies de transmission que sont les partis, les syndicats, les organisations humanitaires... d'ores et déjà des initiatives ont été prises en ce sens.

Parallèlement, la création de comités locaux, soutenus efficacement par le national dans leurs initiatives, l'augmentation du militantisme et des prises de responsabilités, la mise au point d'un matériel de propagande mieux adapté sont autant de nécessités qui ont donné lieu à des premières mesures concrètes dont nous aurons l'occasion de vous parler plus en détail dans nos prochains numéros.

**Pour vos périodiques**

**Composition à façon**

**Façonnage**

**Livraisons journalières sur Paris**

**Imprimerie**

**Ch. CORLET**

**Z.A., route de Vire**
**14110 Condé-sur-Noireau**
**Tél. : (16-31) 69.05.92-93**

**Adhérez à l'Association des Amis de la R.A.S.D., abonnez-vous à Sahara-Info :**

Soutenez le combat du peuple sahraoui pour son indépendance, contribuez au développement de la R.A.S.D., renforcez la paix et l'amitié entre les peuples du Maghreb en devenant amis de la R.A.S.D.

NOM..... adresse.....

Prénom .....

| | | | |
|---|---|---|---|
| Je désire adhérer | 100 F | Étudiants, retraités, chômeurs,... : Adhésion | 50 F |
| Je désire m'abonner à « Sahara-Info » | 50 F | Abonnement | 50 F |
| Je désire adhérer et m'abonner à « Sahara-Info » | 150 F | Adhésion + abonnement | 100 F |

# Le point avec le représentant du Front Polisario en France

Trois points essentiels marquent la phase actuelle du conflit R.A.S.D.-Maroc :

1 — **Une nouvelle escalade militaire, sans précédent depuis le déclenchement du conflit, engagée par le roi du Maroc au Sahara occidental.** La quasi-totalité de l'armée marocaine a été rassemblée à cet effet et entreprend, depuis décembre 1983, de découper le territoire de la R.A.S.D. en ghettos, dans l'objectif d'exterminer le peuple sahraoui. Cette entreprise criminelle était préparée lors du séjour de Hassan II, en septembre et octobre 1983, à Washington et à Paris et bénéficie du soutien militaire et financier de ces deux capitales.

L'exécution de cette odieuse besogne — déjà en voie depuis deux mois — entraîne inévitablement l'implication des États de la région dans la guerre, rend impossible l'application du Plan de Paix de l'O.U.A. et de l'O.N.U. (Négociation Front Polisario-Maroc, cessez-le-feu, référendum) et expose l'O.U.A. aux dangers d'une nouvelle crise.

2 — **Les événements de janvier 84 qui ont secoué le Maroc :** Je n'en dis pas plus que ce qu'a dit la presse internationale-espagnole et française en particulier. J'en souligne cependant les principales caractéristiques :

— Contrairement aux événements de juin 81, concentrés à Casa, les manifestations populaires de janvier ont touché tout le pays et y ont participé aussi bien les pauvres que les riches, les jeunes que les adultes.

— Pour la première fois, le peuple marocain attaque des casernes militaires et des commissariats, saisit des armes pour les utiliser sur le champ contre l'armée et la police.

— Pour la première fois aussi, apparaissent des slogans tels que : « Assez, le peuple veut la vie ! » et « Arrêtez la guerre contre nos frères sahraouis ! » Ces slogans ont été scandés par le peuple marocain aussi bien au Sud (Marrakech, Agadir, Tiznit et Tarfaya) qu'au centre (Rabat, Casablanca, Meknés... etc.) et au Nord (Nador, Tétouan, Al Hoceima, Oujda). A la question d'un reporter de la télévision espagnole à Casablanca, « Que revendiquez-vous ? », la population répondait : « D'abord l'arrêt de la guerre ! »

Conclusion : Le peuple marocain a tenu ainsi à exprimer, clairement, à travers ces manifestations spontanées sa préoccupation réelle : IL VEUT VIVRE, IL NE VEUT PAS LA GUERRE. Hassan II en tirera-t-il un enseignement ?

3 — **La détermination du peuple sahraoui de sortir victorieux de cette phase, difficile parce que la dernière.** Dans son communiqué, rendu public à l'issue de sa réunion le 7 janvier 1984, le Bureau politique du Front Polisario, a tenu à réitérer que « quels que soient les plans belliqueux et agressifs mis en branle par le roi du Maroc et ses alliés, le peuple sahraoui poursuivra avec fermeté et persévérance son héroïque combat pour la concrétisation du mot d'ordre de son historique 5e congrès : « TOUTE LA PATRIE OU LE MARTYRE. »

Un dernier mot pour souligner **le rôle,** malheureusement peu honorable, **du gouvernement français** dans ce qui se passe actuellement au Sahara occidental, et pour en appeler à la conscience de chacun, en France, pour exprimer concrètement une solidarité agissante avec le peuple sahraoui dont celui-ci a plus que jamais besoin pour faire face à l'aventurisme criminel du roi du Maroc.

Fadel Ismail.
Représentant en France du Front POLISARIO.

« Sahara-Info », bulletin de l'Association des Amis de la R.A.S.D., B.P. 244 75227 Paris Cedex 05. Directeur de la publication : Denis Pryen.
Commission Paritaire N° 58 229. Imprimerie CH. CORLET, 14110 Condé-sur-Noireau. N° B.N. ISSN 0150 — 262 X
N° d'Imprimeur : 3314 — Dépôt légal : mars 1984 — *Imprimé en France*